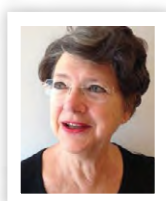


ÉDITO



**CHÈRES
CONSCEURS,
CHERS
CONFRÈRES,**

J'espère que vous avez bien profité des jours ensoleillés, pour vous réunir en famille et que vous n'avez pas trop souffert des chaleurs.

Au cours du premier semestre 2026, nous vous avons proposé des activités en présentiel et en visioconférence, auxquelles j'espère vous avez pu assister ; toutes ces activités sont listées dans ce journal.

Vous y trouverez notamment :

• Un **compte rendu de la conférence sur la loi de finances**, animée par **Jean Pierre COSSIN**, que nous connaissons tous dans la profession pour ses qualités de pédagogue et sa compétence. Nous avons pu l'accueillir dans l'auditorium du Conseil National des Experts-Comptables, ce qui nous a permis de réaliser comme l'année dernière une visioconférence avec des confrères retraités adhérents, des associations ECR de toute la France, plus de 200 participants.

• Un **compte rendu de la conférence du 16 mars « AU CŒUR DE NOTRE CERVEAU »**, animée par le professeur **PIERRE-MARIE LLEDO** directeur de recherche au CNRS et à l'INSTITUT PASTEUR. Au cours de cette conférence, très appréciée par les adhérents présents ce **neurobiologiste de renommée internationale** nous a proposé un véritable voyage au cœur de notre cerveau.

• Un **dossier** de **Roger Laurent** sur l'évolution de notre société. **Le néolibéralisme est-il en voie de muter vers une nouvelle configuration : un capitalisme autoritaire et prédateur ?**

• **Enfin pour la première fois, Pierre FALHUN** et sa **COMMISSION COPRO** vous proposent **une liste de quelques points juridiques importants à surveiller par les co-propriétaires.**

Notre **Assemblée générale ordinaire du 26 mars dernier** s'est tenue à l'hôtel Sofitel Paris Opéra. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, le nouveau-président de la **CAVEC, Charles-René TANDE** qui nous a confirmé la bonne situation financière de notre caisse de retraite.

Nos voyages de groupe rencontrent toujours beaucoup de succès : en 2026 durant le 1^{er} semestre : deux voyages : **un circuit autour de Naples, et un autre autour de Toulouse, au cours du 2^{ème} semestre une croisière en Croatie et pour 2027 une croisière Prague Dresde.** Surveillez bien vos mails et notre **SITE**, vos administrateurs vous proposeront bien sûr d'autres activités, comme les **visites d'expositions.**

Je vous rappelle que pour rester en contact avec votre association, faire **vos inscriptions à nos activités et payer votre cotisation** il existe un moyen rapide et économique : le paiement par carte bancaire sur notre site « **ECRparis.fr** ». Comme un certain nombre d'entre vous rencontrent des difficultés pour utiliser notre site, vous trouverez, dans ce journal, un petit rappel de la procédure pour vous connecter à notre site et notamment, pour les retardataires, payer leur cotisation 2026.

N'oubliez pas que tout article qui vous semble intéressant pour nos adhérents est le bienvenu. Plus vous serez nombreux à nous en envoyer plus notre revue sera riche. Envoyez-les directement à **Roger Laurent**, notre rédacteur en chef, qui les transmettra à notre comité de lecture pour validation.

Depuis mars 2025 **Alain Rolland et Brice Benmoussa** ont repris en charge le « **coaching mémoire** ». Nous avons de nombreuses demandes de la part des mémorialistes mais un nombre insuffisant de coaches aussi ils recherchent des confrères pour les rejoindre ; n'hésitez pas à les contacter, ils vous donneront toutes informations utiles (leurs coordonnées sont en page 31). **Vous aimez notre profession, alors n'hésitez plus : accompagnez des mémorialistes pour leur permettre de réussir.**

Dans l'espoir de vous retrouver bientôt à toutes nos réunions, gardez-vous, ainsi que vos proches en bonne santé.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Bien amicalement

MICHÈLE RAHIER
TÉL : 06 07 51 93 11

SOMMAIRE

- 01 L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE**
- 02 CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**
- REVALORISATION DES RETRAITES DES PL
 - LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE **NOUVEAU**
- 04 DOSSIER : LE NÉOLIBÉRALISME EST-IL EN VOIE DE MUTER VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION : UN CAPITALISME AUTORITAIRE ET PRÉDATEUR ?**
- LE CAPITALISME DE LA FINITUDE ET SES MÉCANISMES
 - ENQUÊTE SUR « L'ASSETIZATION » DU MONDE
 - NETANYAHOU, ERDOĞAN ET ORBÁN, LES « NÉODÉMOCRATES » AU LONG COURS
- 18 LE FORUM DES ADHÉRENTS**
- LE SAVIEZ-VOUS ? **NOUVEAU**
- 19 CONFÉRENCES ET VISIO-CONFÉRENCES**
- LOI DE FINANCES POUR 2026. CONFÉRENCE J.P. COSSIN
 - CONFÉRENCE DU PROFESSEUR PIERRE-MARIE LLEDO : AU CŒUR DE NOTRE CERVEAU **NOUVEAU**
- 22 SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES**
- VISIOCONFÉRENCE PEINTURES
 - VOYAGES / NAPLES, TOULOUSE ET CROATIE
- 24 LE COIN BIBLIOTHÈQUE**
- JAVIER CERCAS. LE FOU DE DIEU AU BOUT DU MONDE
 - ARNAUD MIRANDA. LES LUMIÈRES SOMBRES
- 27 POUR SOURIRE... OU RÉFLÉCHIR**
- LE SECRET POUR RESTER EN BONNE SANTÉ
 - LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA : GEORGES WASHINGTON
- 30 LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION**
- COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS 2026
 - AGENDA 2026
 - NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - RAPPELS SITE ECR CONNEXION



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'ÉVOLUTION DES REVALORISATIONS DU POINT SERVI ET DU POINT COTISÉ DES SECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA CNAVPL

Comme chaque année les conseils d'administration des caisses de retraite des professions libérales ont procédé fin 2025 aux arbitrages entre le montant des pensions versées aux retraités et celui des cotisations prélevées aux actifs. Chaque caisse mène un travail délicat d'équilibrage entre la revalorisation du point servi, du point cotisé, de l'inflation, et de l'évolution démographique des affiliés et des réserves afin d'assurer l'équilibre à long terme du régime.

Nous vous présentons les évolutions par année de la valeur du point servi, du point cotisé et du taux de rendement pour l'ensemble des caisses de retraite de professions libérales de 2017 à 2026.

LES REVALORISATIONS DU POINT SERVI DES RÉGIMES DES SECTIONS PROFESSIONNELLES

SECTIONS PROFESSIONNELLES	2022	2023	2024	2025	2026	De 2022 à 2026	De 2017 à 2026
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	0.61%	3.05%	3.00%	1.20%	1,00%	9,20%	13,90%
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	1.18%	5.24%	5.25%	2,20%	1.50%	16,30%	25,80%
CAVOM (HUISSIERS)	1,37%	5.64%	4,80%	2,00%	1,30%	16,00%	20,50%
CARMF (MÉDECINS)	0.50%	4.70%	2,00%	1.20%	1,30%	10,70%	12,90%
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	3.84%	6.50%	5,01%	2.24%	1,02%	19,90%	29,20%
CAVP (PHARMACIENS)	1.30%	4.60%	4,01%	6,14%	0,60%	17,70%	24,30 %
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED)	1.09%	1.28%	1.16%	1.92%	0.94%	6,50%	11,20%
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	1.06%	4.51%	4,31%	0.20%	0.10%	10,50%	14,20%
CAVAMAC (AGENTS D'ASSUR.)	1.06%	4.82%	4,31%	2,20%	1,00%	14,10%	18,80%
CAVEC	1.18%	5.60%	6,14%	1,93%	1,02%	16,80%	23,30%
CIPAV (PL)	0.00%	5.32%	4,33%	0.00%	0.00%	9,90%	9,90%
AGIRC -ARRCO*	5,12%	4,90%	0,00%	1,60%	0,00%	12,00%	15,00%
CNAV**	4,01%	0,80%	6,17%	2,2%	0,90%	15,10%	17,30%

* Revalorisation au 1^{er} novembre ** Revalorisation décidée par l'Etat

LES REVALORISATIONS DU POINT D'ACHAT DES RÉGIMES DES SECTIONS PROFESSIONNELLES

SECTIONS PROFESSIONNELLES	2022	2023	2024	2025	2026	De 2022 à 2026	De 2017 à 2026
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	2,11%	7,44%	4,00%	2,00%	1,20%	17,80%	31,90%
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
CAVOM (HUISSIERS)	1,49%	5,45%	4,80%	2,00%	1,30%	15,90%	20,50%
CARMF (MÉDECINS)	2,04%	6,94%	7,51%	1,58%	2,47%	22,10%	32,80%
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	2,92%	6,89%	5,01%	2,28%	1,00%	19,30%	27,70%
CAVP (PHARMACIENS)	2,67%	6,01%	5,36%	3,42%	7,62%	27,60%	41,80%
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED)	5,50%	5,65%	11,93%	6,25%	34,95%	78,90%	122,90%
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	3,30%	7,00%	5,80%	3,70%	1,80%	23,50%	35,00%
CAVAMAC (AGENTS D'ASSUR.)	1,05%	4,82%	4,31%	2,20%	1,01%	14,00%	18,70%
CAVEC	2,50%	6,20%	6,93%	2,90%	2,02%	22,20%	31,00%
CIPAV (PL)	4,82%	6,79%	4,64%	0,00%	0,00%	17,10%	40,60%

L'ÉVOLUTION DU TAUX DE RENDEMENT DES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DES SECTIONS PROFESSIONNELLES

SECTIONS PROFESSIONNELLES	2022	2023	2024	2025	2026	De 2022 à 2026	De 2017 à 2026
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	6,769	6,492	6,430	6,379	6,367	-7,3%	-13,60%
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	4,635	4,878	5,135	5,248	5,326	16,30%	25,80%
CAVOM (HUISSIERS)	6,109	6,120	6,120	6,120	6,120	0,10%	0,00%
CARMF (MÉDECINS)	4,865	4,763	4,546	4,529	4,477	-9,40%	-14,90%
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	5,970	5,948	5,948	5,946	5,947	0,50%	1,20%
CAVP (PHARMACIENS)	4,595	4,534	4,476	4,594	4,294	-7,80%	-12,40%
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED)	8,861	8,494	7,676	7,363	5,50	-40,5%	-50,20%
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	7,178	7,011	6,913	6,680	6,568	-10,50%	-15,40%
CAVAMAC (AGENTS D'ASSUR.)	5,040	5,040	5,040	5,040	5,040	0,00%	0,00%
CAVEC	8,602	8,553	8,491	8,411	8,328	-4,40%	-5,90%
CIPAV (PL)	6,200	6,115	6,097	6,097	6,097	-6,20%	-21,90%

Taux de rendement = point servi/point cotisé

Un taux de rendement de 8,3 signifie qu'un affilié récupère l'intégralité de ses cotisations en environ 12 ans

LA FACTURE ÉLECTRONIQUE : DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DÉMARRAGE

La plupart des partenaires nous parle de l'émission de la facture électronique alors que la **première obligation pour les TPE et PME** concerne avant tout **la réception des factures**.

En effet, n'oublions pas les échéances :

- **Réception des factures** : à compter du **1^{er} septembre 2026**, **TOUTES LES ENTREPRISES AVEC UN SIREN** ont l'obligation d'ouvrir un compte sur une **plateforme agréée (PA)** de réception des factures fournisseurs et d'être inscrites dans l'annuaire national via cette plateforme.

- **Emission des factures (e-Invocing)** et le **e-Reporting** : les dates d'obligations sont différentes :

- Le 1^{er} septembre 2026, ce seront les GE et les ETI qui seront concernées
- Le 1^{er} septembre 2027 pour les PME et les TPE

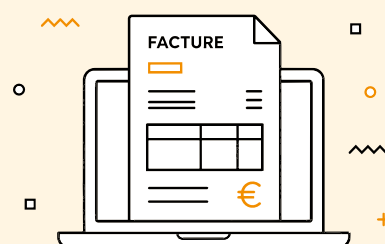
Ainsi, il est urgent pour toutes **les entreprises qui ont un SIREN** dans les prochains mois de commencer par :

- Préparer la collecte des factures fournisseurs
- Examiner les dossiers afin de bien déterminer leurs obligations et préparer l'échéance de septembre 2027

Il ne faut pas oublier qu'environ deux tiers des TPE ne disposent pas de logiciel de facturation et établissent actuellement leurs factures à l'aide d'un logiciel bureautique.

Cette facturation électronique est réellement un **enjeu prioritaire pour la profession**. Les entreprises comptent sur nous pour les accompagner dans cette évolution importante de leur administration et leur gestion.

La profession a créé une plateforme agréée (PA) qui s'appelle « **JEFACTURE.COM** ».



JEAN SAPHORES

ANCIEN VICE PRÉSIDENT DU CNOEC EN CHARGE DU NUMÉRIQUE

FONDATEUR DE JEDECLARE, SIGNEXPERT ET...

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FNTC (FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE).



LE NÉOLIBÉRALISME EST-IL EN VOIE DE MUTER VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION : **UN CAPITALISME « AUTORITAIRE » ET PRÉDATEUR ?**

PAR ROGER LAURENT

Le néolibéralisme promet une croissance infinie et l'abondance des richesses pour tout le monde, pays, entreprises, individus. Or depuis quelque temps déjà, cette idéologie – qui pouvait passer pour une illusion – semble devoir faire place à un nouveau capitalisme qui n'a rien de libéral, un capitalisme dominé par des acteurs publics et privés qui s'affrontent dans un monde aux ressources et aux richesses finies.

Nous sommes face à une mondialisation de plus en plus conflictuelle et prédatrice, dans un monde où les puissances se disputent les ressources, sur fond de dérèglement climatique et d'affaiblissement de la démocratie.

Nous avons puisé dans deux ouvrages pour vous présenter ce dossier. Le premier, publié chez Flammarion début 2025, signé **Arnaud ORAIN** a pour titre *Le Monde confisqué* et pour sous-titre : *Essai sur le capitalisme de la finitude (XVI^e- XXI^e siècle)*.

Directeur d'études à l'EHESS, Arnaud Orain est spécialiste de l'histoire des idées et de l'histoire économique. L'idée centrale de son essai est que le néolibéralisme qui a émergé à la fin du XX^e siècle s'essouffle et touche à sa fin pour laisser la place à un « capitalisme de la finitude » qui semble vouloir écartier définitivement la « mondialisation heureuse ».

Le deuxième ouvrage est dû à la plume de **Marlène BENQUET** qui s'intéresse également à ce virage que semble prendre notre système économique et plus précisément au tournant libertarien et despotique des États-Unis et sans doute bientôt

de l'Europe. Les recherches qu'elle a menées chez les acteurs qui façonnent les circuits financiers et notamment les gestionnaires d'actifs, dans cette finance insaisissable qui « n'a pas de visage » mais qui n'en gouverne pas moins nos vies, ont servi de base à l'ouvrage qu'elle a publié en ce début 2026 chez La Découverte, *La finance aux extrêmes – Enquête sur le capitalisme autoritaire en France*.

Sociologue au CNRS, Marlène BENQUET est directrice adjointe de l'Institut de Recherche interdisciplinaire en Sciences sociales (Irisso).

Pour le troisième texte, Jean-Charles Lachesnais a résumé un article signé Jean-Dominique MERCHET de la Revue des Deux mondes de mars 2026 pour ébaucher – avec l'aide de *ChatGPT*, précise-t-il – le portrait de trois grands démocrates.

On peut aussi poursuivre l'approfondissement de ces thèmes qui peuvent aider à comprendre notre monde tel qu'il va actuellement en lisant la présentation de l'essai signé **Arnaud Miranda** *Les Lumières sombres* dans la rubrique « **Le coin Bibliothèque** ».

LE CAPITALISME DE LA FINITUDE ET SES MÉCANISMES

Dans son essai *Le Monde confisqué*, l'historien des systèmes économiques Arnaud Orain affirme d'entrée de jeu que le néolibéralisme est terminé. La remise en cause du libre-échange, des mécanismes concurrentiels et le retour d'une conception autarcique de l'économie, la croissance décuplée de monopoles devenus des compagnies-États, une liberté des mers mise à mal, un réarmement général et une multiplication des conflits, la nouvelle course à l'accaparement de terres, des minerais et des espèces vivantes sont autant de phénomènes qui traduisent une mutation du capitalisme mondial vers un ensemble cohérent, tout à la fois nouveau et très ancien.

Il brosse une histoire très documentée du capitalisme de la finitude qu'il oppose à celle de la croissance (néo)libérale à horizon infini. Il dit ambitionner de faire de l'histoire des trois dimensions du capitalisme de la finitude – la fermeture, privatisation et militarisation des mers, le « commerce » anticoncurrentiel, l'accaparement territorial et souverain – une clé de lecture sur longue période de la modernité occidentale puis mondiale.

Il avoue même une ultime ambition, politique et civilisationnelle, celle-là, celle de préparer ses lecteurs au grand combat idéologique que nous aurons à livrer à partir de maintenant. Le capitalisme de la finitude invite en effet au retour d'une approche économique qui confine à la physique ancienne des quatre éléments : l'eau (les océans), la terre (les sols et les sous-sols), l'air (l'espace et le cyber), le feu (la guerre).

LES MUTATIONS SUCCESSIVES DU CAPITALISME ET LE GRAND RÉVEIL DU CAPITALISME DE LA FINITUDE

Depuis le XVI^e siècle, explique l'historien, le capitalisme a connu deux types différents qui se succèdent l'un à l'autre. Le plus célèbre peut être qualifié de « libéral ». Il s'est d'abord déployé sur une période allant environ de 1815 à 1880, avec un pic vers 1860. Après une interruption de plusieurs décennies, il reprend vie en 1945 sous une forme tempérée par l'intervention publique dans le bloc occidental. Cette intervention reflue plus tard, et ce capitalisme est connu enfin à partir des années 1980 sous le nom de « néolibéralisme ».

L'autre type, celui qui est étudié ici, est parfois qualifié de « mercantilisme ». Cette notion qui a

souvent été réduite à un aspect de la question (le protectionnisme) et surtout a été confinée, à tort, à la période antérieure au XIX^e siècle. Arnaud Orain lui préfère celle de « capitalisme de la finitude ». Ce capitalisme ne s'appuie pas sur une théorie générale et n'est pas réductible à un temps et à un lieu, car il résulte, pour reprendre l'expression de l'historien Marc Bloch, d'un « état d'esprit », en fait, atemporel.

Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas le cerner sur les trois périodes où il se déploie : XVI^e – XVIII^e siècle, 1880-1945, 2010 à nos jours. Arnaud Orain en propose la définition suivante : *le capitalisme de la finitude est une vaste entreprise navale et territoriale de monopolisation d'actifs – terres, mines, zones maritimes, personnes esclavagisées, entrepôts, câbles sous-marins, satellites, données numériques – menée par des États-nations et des compagnies privées afin de générer un revenu rentier hors du principe concurrentiel.*

LA FINITUDE DU MONDE

La prétendue « finitude » du monde a été et reste l'une des forces historiques majeures de la modernité. Elle s'est déployée selon des modalités différentes.

Dans un univers où l'idée d'une croissance globale des richesses ne fait pas sens, c'est une course à la saisie qui guide ceux qui pensent désormais la Terre comme un immense réservoir de « ressources » appropriables. Si on laisse de côté quelques dirigeants impériaux et quelques juristes ou savants de l'Antiquité, qui avaient sans doute commencé à voir le monde comme un grand magasin, l'immense majorité des humains n'avait jusqu'alors pas appréhendé terres et mers de cette façon. Bien sûr, certaines entités de la « nature » pouvaient être appropriées et utilisées à des fins de satisfaction des besoins, mais c'est seulement progressivement, à partir du moment où ces entités sont toutes devenues connaissables, mesurables et valorisables, que les Européens se mirent partout, les uns contre les autres, à les « chercher » et à les « butiner ».

Ce premier processus se termine avec les voyages qui permettent d'affiner les contours des continents à la fin du XVIII^e siècle, mais aussi avec les guerres de la Révolution et la consolidation des États-nations qui s'ensuit, ainsi que la concentration des forces productives sur l'accumulation du capital





domestique. La hausse du niveau de vie dans les pays occidentaux devient une réalité de plus en plus tangible. On « manque » moins en Europe, de façon plus ou moins avantageuse selon les milieux. Hormis quelques cas particuliers, la première prédation est mise en pause, mais le répit ne dure guère.

Dès la fin du XIX^e siècle, l'angoisse de la limite prend de nouveau des proportions gigantesques dans le monde occidental. Ayant partie liée avec des projections démographiques effrayantes et les besoins croissants en « ressources » et en « débouchés » de la seconde révolution industrielle, un nouveau monde « fini » est mis sous les yeux des Occidentaux par des économistes, les géographes, des militaires et des hommes politiques.

L'INTERMÈDE D'UNE « MONDIALISATION HEUREUSE »

La situation se détend à nouveau après 1945 à la faveur d'une formidable croissance des richesses matérielles irriguant des pans jusqu'alors négligés du grand rêve occidental. C'est l'ère de la production et de la consommation de masse, vérifiée même partiellement dans les États socialistes des années 1950-1960. Les puissances industrielles et les grandes firmes échangent, inégalement bien entendu, mais échangent quand même, par le mécanisme des prix de marché et de la finance, avec des États moins « développés », souvent fraîchement décolonisés, dont certains deviendront bientôt « émergents ».

Le monde n'est pas « fini ». Il est au contraire plein de promesses d'expansion matérielle dans les années 1990, à la faveur d'un phénomène de liberté des mers couplé à la création d'un empire manufacturier, la Chine, et d'une dimension nouvelle de l'espace, née de l'informatique et du numérique. Voilà venu le temps de la « mondialisation heureuse » et de la soi-disant « terre plate », sans frontières et sans entraves. Cette construction théorique et pratique, appuyée par des institutions internationales qui mesurent la « croissance mondiale » et la « hausse du niveau de vie », est venue cependant se fracasser sur les limites écologiques de la planète.

LE RETOUR DE LA « RARETÉ » DES RESSOURCES ET D'UNE VOLONTÉ FRÉNÉTIQUE D'ACCAPAREMENT

Ce sont surtout les scientifiques et les mouvements environnementalistes, à la fin du XX^e siècle, qui ont rejoué le vieux sentiment de finitude du monde. Ils l'ont fait sur des bases qui ne sont pas

celles des deux premières périodes du monde fini, mais qui n'ont rien de nouveau pour autant et qui ont abouti, paradoxalement, au même résultat : une volonté frénétique d'accaparement.

Mais les environnementalistes n'avaient pas besoin de ce postulat. Depuis quelques décennies, ils signalent et documentent l'impossible remplacement de « ressources » contenues à la surface et dans les entrailles de la Terre. La conséquence de tout cela pour les détenteurs de capitaux, responsables politiques, ingénieurs et autres décideurs, se dessine facilement. La limitation et la raréfaction du vivant, des minéraux et des métaux, ainsi que les difficultés du recyclage, n'appellent qu'une conclusion : se lancer dans une compétition débridée à l'accaparement des dernières terres et plateaux océaniques disponibles.

Dans un univers de ralentissement global de la productivité et surtout dans une entreprise désespérée de maintien du statu quo économique, une nouvelle vague d'impérialisme a débuté. C'est le « retour de la « rareté ». Et ce d'autant plus que cette limite renaissante auto-alimente un processus de finitude : les « ressources » se raréfient, mais la politique de « transition énergétique », qui devrait empêcher un changement climatique trop important, nécessite une quantité de ces mêmes « ressources » à un niveau jamais atteint jusqu'alors. Le monde est donc « fini » deux fois en ce début de XXI^e siècle : par les effets de son organisation économique et par ce qui est censé la maintenir.

Il est bien entendu évident que la modification des savoirs techniques, géographiques et militaires a facilité l'émergence du sentiment de limite. Les élites savantes et économiques des trois périodes considérées – XVI^e-XVIII^e siècle, 1880-1945, 2010 à nos jours – envisagent toutes le monde fini, mais, à n'en pas douter, ce n'est pas seulement parce que des instruments techniques l'affirment. À chaque fois, il y a surtout un prétendu problème à régler : de décadence ou de comparaison relative entre États ou « civilisations », de maintien d'une domination ou d'un niveau de vie, de transition énergétique à effectuer. À chaque fois, c'est la frontière du capitalisme qui se déplace et qui s'approfondit.

LE CAPITALISME DE LA FINITUDE NE PROMET RIEN : IL EST OUVERTEMENT PRÉDATEUR ET RENTIER

Les libéralismes entendent réguler la prédation par un système idéologique puissant – et séduisant

–, celui de l'avènement d'un bien-être matériel universel issu du marché libre. Le capitalisme de la finitude ne s'embarrasse pas de ces considérations idéologiques et institutionnelles.

Ce qui caractérise son état normal est une situation qui n'est ni la guerre ni la paix. Ce capitalisme se trouve toujours entre les deux, car il institue le rapport de force armé comme son horizon naturel, non comme une regrettable exception parfois nécessaire pour renforcer les règles du marché. Il ne promet pas la croissance universelle des richesses. Contrairement aux libéralismes, il ne promet d'ailleurs à peu près rien aux populations, seulement un maintien ou un accroissement de puissance des États et des compagnies privées. Alors que le néolibéralisme s'entourait d'un discours certes lénifiant et hautement discutable, sur ses prétendus bienfaits et ses visées pacifiques, le capitalisme de la finitude est ouvertement prédateur, violent et rentier.

EXAMINONS SUCCESSIVEMENT SES TROIS CARACTÉRISTIQUES MAJEURES : FERMETURE ET PRIVATISATION DES MERS, REFUS OU REMISE EN CAUSE DES MÉCANISMES DU MARCHÉ, CONSTITUTION D'EMPIRES TERRITORIAUX PAR DES FIRMES À ATTRIBUTS SOUVERAINS

La fermeture et la privatisation des mers

La première est la fermeture et la privatisation des mers, phénomène qui appelle une articulation forte, et même un brouillage des lignes, entre marines de guerre et marines marchandes.

La présence d'une puissance maritime hégémonique sur le globe – un *hegemon* naval – assure lors des périodes libérales la « liberté des mers », autrement dit le fait que les flux de marchandises ne trouvent pas ou peu d'obstacles – de quelque nature qu'ils soient – sur les océans. La Grande-Bretagne a joué ce rôle, certes imparfaitement, à compter de 1815, jusque vers 1914. Les États-Unis d'Amérique et leurs alliés ont rempli cette fonction à partir de 1945, et plus encore avec la chute du bloc soviétique après 1990. Posséder, pour un État commerçant quelconque, une puissance maritime de guerre ou une marine marchande militarisée n'avait durant ces périodes qu'un intérêt très limité.

Or, entre le début du XVI^e siècle et 1815 d'abord, la fin du XIX^e siècle et la Seconde Guerre mondiale ensuite, et de plus en plus depuis une dizaine d'années enfin, il se produit exactement l'inverse :

la liberté des mers est absente ou très fragilisée. Concrètement, cela signifie que les bâtiments de commerce ne peuvent se rendre sereinement, voire se rendre tout court, là où ils le souhaitent sur les mers du globe, et cela du fait d'une législation et/ou d'un pouvoir coercitif qui les en empêchent.

Les Européens ont détruit la liberté des mers des marchands autochtones lors des deux premières périodes du capitalisme de la finitude, et dans la nôtre de nouvelles puissances et de nouveaux pouvoirs tentent de limiter celle de l'Occident. Tous soutiennent, à des degrés divers, des zones où pourrait s'exercer un système d'exploitation privatif des « ressources » marines. En fait, le capitalisme de la finitude conduit toujours, au bout du compte, à gêner les flux et accroître l'extension de l'appropriation privative des stocks, autrement dit à tout, sauf à une mer ouverte.

Le refus ou la remise en cause des mécanismes du marché,

La deuxième caractéristique est la relégation au second plan, voire l'éviction pure et simple, des mécanismes de marché. Les prix libres, le commerce multilatéral et la concurrence sont tenus à l'écart au profit des zones impériales d'échanges, des monopoles, des ententes et de la coercition violente.

La concurrence est l'idole de la majeure partie des économistes et des dirigeants des deux périodes libérales : c'est elle qui permet les prix bas, l'innovation et le progrès. Le néolibéralisme, quant à lui, a voulu aller encore plus loin dans la mise en concurrence généralisée : individus, États, entreprises ont été soumis aux seules règles du marché libre, ce dernier devant assurer l'allocation parfaite du capital et du travail, sur toute la planète.

De là l'indépendance des banques centrales, le démantèlement des anciens monopoles publics et privés, les privatisations, la lutte contre les cartels et les abus de position dominante, la quasi-disparition des droits de douane, la libéralisation des marchés agricoles et du travail, l'éducation à un environnement concurrentiel.

Or, contrairement à une vision canonique mais désuète, ce sont les soutiens du capitalisme qui s'opposent le plus souvent au libéralisme économique. C'est là un point crucial et pourtant mal compris et encore plus mal analysé de nos jours. Des économistes du XVII^e siècle aux milliardaires de la Silicon Valley de nos jours, en passant par les impérialistes des années 1900, la concurrence est toujours envisagée – aussi stupéfiant que cela puisse paraître – comme le problème du capitalisme. Elle ne produirait que des perdants.





Se plaçant du côté des producteurs et non des consommateurs, tous ces hommes militent pour la puissance, non pour l'abondance, pour l'autarcie, non pour le libre-échange, ce dernier étant pour eux un jeu à somme nulle. Leur point de départ est simple, et il est le même au niveau d'un marché, d'un pays ou du globe : *Il n'y en aura pas pour tout le monde*. Autrement dit, puisqu'une croissance infinie des richesses est illusoire, il faut voler la part de son voisin si on ne veut pas se contenter de la sienne. Y parvenir implique de coordonner la production et le commerce à l'intérieur d'une même nation, voire au sein d'un groupe de nations pour affaiblir les autres. Les monopoles – repoussoir absolu des libéralismes – sont parés de toutes les vertus par les tenants du capitalisme de la finitude et en deviennent les instruments privilégiés.

Dans le capitalisme de la finitude, la captation et la rétention des marchés se font sur des bases le plus souvent non concurrentielles et même très souvent par l'agression et la coercition. D'où, bien entendu, les logiques de concentration et de relocalisation. Mais ne pas faire confiance au marché, c'est encore se placer dans une logique de pillage et/ou de rente. La première, la plus simple, est celle de la violence. Lors des deux premières époques considérées, mais aussi, certes moins pour le moment, durant la troisième qui est la nôtre, des compagnies privées n'ont, maintes fois et sur de longues périodes, rien acheté ou presque. Elles ont revendu en Europe des minerais, des métaux, des subsistances, des marchandises purement et simplement pillés ou extorqués à des populations autochtones ou à des concurrents. Cette modalité n'est cependant pas la

plus fréquente comparativement à la logique de la rente.

La rente n'est pas le profit, elle est un revenu qui provient de la détention ou du contrôle exclusif d'un actif rare : terre, mine, personne esclavagisée, brevet, plateforme digitale, etc. La rente n'implique pas tant de « faire » que de « détenir ». Elle n'est pas entrepreneuriale, mais patrimoniale, et elle a été et demeure l'horizon du capitalisme de la finitude.

La constitution d'empires territoriaux par des firmes à attributs souverains.

En troisième lieu, le capitalisme de la finitude se caractérise par la constitution d'empires formels ou informels par la prise de contrôle de firmes publiques et privées sur de larges espaces (physiques et cybers). Généralement pourvues d'attributs souverains, ces entreprises génèrent les rythmes du capitalisme de la finitude par leurs entrepôts, leurs chaînes logistiques et leur gigantisme. C'est un impérialisme territorial et souverain.

Son visage le plus visible, la colonisation formelle, ne disparaît pas mais stagne, voire reflue, lors des deux périodes libérales. Après 1945, notamment, on assiste au reflux des empires formels. Les décolonisations n'empêchent pas le maintien des liens de dépendance, mais, petit à petit, des relations différentes se mettent en place : l'industrialisation de l'agriculture rend l'Europe autosuffisante en matière alimentaire (puis exportatrice nette), la croissance économique des pays développés offre des débouchés nombreux et aisés aux nouveaux produits et services, les pays asiatiques et ceux du golfe Persique n'ont pas encore atteint le niveau de



vie de l'Occident, l'informatique et le numérique ne sont pas arrivés à maturité, la « transition énergétique » n'est pas pour le moment à l'agenda. Autant d'éléments qui invitaient peu – juste le nécessaire aux besoins industriels et énergétiques – à reconstituer des empires territoriaux pour en capter directement les ressources et les émailler de comptoirs.

À l'inverse, le capitalisme de la finitude ne se contente pas de cette tranquille gestion des « ressources » lointaines par interventions militaires ponctuelles et accords inégaux. Il s'agit d'occuper le monde beaucoup plus directement. C'est d'abord, le « système des entrepôts » qui doit nous intéresser, ce maillage territorial mondial des débuts de la modernité, des empires des années 1900-1940 et qui fait un retour fulgurant aujourd'hui. Le pillage et la rente de monopole sur les terres colonisées fonctionnent par une logique spatiale : les empires sont organisés par un réseau d'entrepôts qui canalise les marchandises et qui organise l'exportation et surtout la réexportation.

Mais c'est certainement lors de la phase actuelle du capitalisme de la finitude que cette occupation devient la plus prégnante. Aujourd'hui, outre la construction, l'achat ou la location de terminaux portuaires et de réseaux ferroviaires par les grandes compagnies maritimes, on assiste au « tournant logistique ». Les distributeurs (Amazon) occupent le territoire par leurs réseaux et « font » le marché, car leur pouvoir de monopole est tel qu'ils dirigent la production dans de nombreux secteurs. Le système des entrepôts devient le moteur d'un capitalisme qui occupe et organise très directement le territoire partout ou presque sur la planète.

Les compagnies-Etats sont une autre forme d'occupation du monde. Lors des deux premières époques du capitalisme de la finitude, elles ont exercé des droits régaliens (justice, police, paix et guerre) sur de vastes territoires outre-mer. On a longtemps cru qu'il y avait une contradiction entre l'exercice de cette souveraineté et leur prétendu « commerce ». C'est une vue de l'esprit : elles sont rentières dès les commencements – par la monopolisation d'actifs par coercition, puis par les impôts et le travail forcé. Aujourd'hui, les grandes entreprises de nouvelles technologies sont assez similaires sous cet aspect. Elles sont souvent en situation monopolistique et elles exercent de nombreuses prérogatives souveraines (armement, câbles sous-marins, satellites, manipulation de l'information). Plus elles occupent le monde – les fonds marins, le cyberspace et l'espace tout court – plus ces compagnies-Etats peuvent s'approprier des revenus, comme leurs devancières du XVII^e siècle.

Ces trois caractéristiques, explique Arnaud Orain, existent dans toute l'histoire du capitalisme, mais le type libéral/néolibéral a toujours tenté de leur fixer des bornes et même de les contrecarrer. Ainsi le capitalisme de la finitude prend-il une forme qui sans être identique – l'histoire ne se répète jamais –, est similaire sur trois périodes. Son moteur depuis cinq siècles, est un sentiment angoissant suscité par des élites, mais largement diffusé dans les opinions publiques : celui d'un monde « fini », autrement dit borné, limité, qu'il faut s'accaparer dans la précipitation.

R. L.



ENQUÊTE SUR L'ASSETIZATION DU MONDE

La financiarisation du capitalisme est l'un des grands arguments de ceux qui prétendent qu'il est vain de vouloir réguler la finance. On ne peut rien contre le marché. La finance ne connaît pas de frontières et elle est liquide. En outre, elle est habile à s'enfouir dans des montages sophistiqués dans des places accueillantes, à se dissimuler dans des produits si complexes qu'ils échappent même souvent à leurs créateurs.

Il y a pourtant une poignée d'irréductibles qui, depuis des années s'efforcent de la traquer dans ses repaires les plus obscurs et d'en repérer les acteurs, les lieux, les établissements afin de démontrer qu'elle peut offrir des prises possibles à la transparence et donc à la régulation.

La sociologue Marlène Benquet fait partie de ces irréductibles. Elle a enquêté de longues années sur les régimes politiques de la gestion d'actifs, au cœur même de l'accumulation de ces nouveaux profits financiers, dans les maisons et les bureaux où des gestionnaires d'actifs calculent les taux de profit attendus des différents investissements possibles.

Voyons ce qu'elle a à en dire.

UN NOUVEAU PÔLE D'ACCUMULATION DE CAPITAL ET... DE CONSOLIDATION DES PATRIMOINES

Depuis le tournant du siècle se développe dans les pays du Nord un nouveau type de financiers : les gestionnaires d'actifs. Ce sont des fonds de gestion d'actifs traditionnels (tels BlackRock ou Vanguard), des fonds de capital investissement, des fonds immobiliers, des *hedge funds* ou encore de

fonds dits « à impact social ou environnemental ». Ils ont en commun d'être des « investisseurs pour autrui » dont l'activité consiste à investir des capitaux qu'ils ne possèdent pas.

Marginaux au XX^e siècle au sein d'un monde financier encore largement dominé par les grandes banques, les assurances et les fonds de pension, ils sont devenus au début du XXI^e siècle de puissants acteurs financiers. En 2023, la valeur des investissements gérés dans le monde par les gestionnaires d'actifs a dépassé les 120 000 milliards de dollars. En Europe, les actifs sous gestion sont passés de 13 200 milliards d'euros en 2011 à 32 200 milliards à la fin de 2021. Avec près de 4 600 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la France est le premier marché d'Europe continentale.

Depuis les années 2010, cette nouvelle finance permet de consolider les patrimoines constitués dans d'autres secteurs économiques, voire d'en créer de nouveaux. En 2000, parmi les personnalités les plus riches au monde, aucune n'était issue de ce secteur financier ni ne possédait de parts dans un fonds de gestion d'actifs. Treize ans plus tard, parmi les dix personnes les plus riches au monde, toutes gèrent au moins un fonds d'investissement, qu'il soit ou non à l'origine de leur fortune.

Et surtout, huit des dix plus grandes fortunes mondiales en 2023 sont issues du secteur de la tech, largement financé par l'investissement pour autrui. Le groupe Meta de Mark Zuckerberg (cinquième fortune mondiale) est possédé à presque 9 % par Vanguard, le deuxième plus grand fonds de gestion d'actifs au monde. La start-up xAI d'Elon Musk, première fortune au monde, a de son côté levé six milliards de dollars auprès de grands fonds d'investissement pour concurrencer OpenAI.

En France aussi, l'investissement pour autrui est devenu une composante majeure des trajectoires d'enrichissement et sa place ne cesse de croître. En 2008, quatre des plus grandes fortunes reposaient pour tout ou partie sur l'investissement pour autrui ; en 2023, le ratio est de sept sur dix. De même, parmi les trois cents Français les plus riches en 2008, trente et un avaient une activité dans la gestion d'actifs ; Ils sont soixante-treize en 2023.

Économiquement puissante, cette nouvelle finance l'est aussi politiquement. Elle irrigue le monde politique en fournissant une part croissante des « business politicians », notamment aux États-Unis, mais aussi en Europe continentale. Marlène Benquet cite de nombreuses personnalités comme Larry Fink, le co-fondateur de la société de gestion BlackRock, qui gère dix mille milliards de dollars d'actifs, et qui travaille aujourd'hui avec l'administration américaine.

INVESTIR LE CAPITAL DES AUTRES : UN NOUVEAU TYPE DE CIRCULATION DU CAPITAL

Mais que désigne précisément cette « nouvelle finance » ? Comment ces agents accumulent-ils du capital ?

Ces financiers sont des intermédiaires entre les firmes financières qui collectent l'épargne des ménages, c'est-à-dire principalement les banques, les assurances et les fonds de pension, et les actifs dans lesquels ils investissent (des entreprises, de l'immobilier, des infrastructures, des actifs naturels, des produits financiers dérivés). Ils gèrent des capitaux qui leur sont confiés par d'autres sociétés financières qui, contrairement à eux, ont un accès direct à l'épargne. Ils forment ce que Marlène Benquet appelle une « **seconde finance** », par distinction avec **la première**, dominante des années 1970 aux années 2000 et constituée par les collecteurs d'épargne.

La sociologue définit ici la financiarisation comme un certain type de circulation du capital qui bénéficie à des pôles d'accumulation financiers plutôt qu'industriels ou publics, par exemple, et elle propose d'en distinguer deux moments.

Le premier s'est développé à partir des années 1970 au sein des marchés d'actions, où de grandes entreprises étaient transformées en actifs financiers dans lesquels investissaient les collecteurs d'épargne. Les bénéficiaires de cette période sont les pôles d'accumulation ayant un accès direct à l'épargne : les banques, les assurances et les fonds de pension.

Le second moment s'est déployé au sein mais surtout en dehors de ces marchés, dans des opérations dites « de gré à gré », où des biens qui jusqu'alors échappaient à la financiarisation ont été transformés en actifs : les petites et moyennes entreprises, l'immobilier, la vie quotidienne et finalement le vivant humain et non humain ainsi que les infrastructures. Alors que, jusque dans les années 2000, les collecteurs d'épargne investissaient eux-mêmes la plupart de leurs capitaux, ils délèguent à ces gestionnaires d'actifs au cours de cette seconde phase de financiarisation la gestion d'une part croissante de l'argent qu'ils détiennent. C'est à ces investisseurs pour autrui que profite cette réorganisation des circuits financiers.

L'activité d'investissement s'autonomise de la collecte de l'épargne et forme un nouveau pôle composé d'une myriade de sociétés de gestion parfois issues des grandes firmes collectrices d'épargne. Les circuits financiers s'allongent et le pouvoir d'allouer le capital, c'est-à-dire d'octroyer des financements aux entreprises, change de mains. Ce ne sont plus aux seules banques, assurances, fonds de pension ou fonds souverains, mais aussi aux gestionnaires d'actifs qu'échoit le droit de décider quelles activités sociales seront ou non financées.

LES INVESTISSEURS POUR AUTRUI SONT LE VECTEUR D'UNE AUTRE VISION DU MONDE

En promouvant leurs outils, leurs manières de calculer, leurs normes d'accumulation, les investisseurs pour autrui exportent une vision du monde – de ce qui compte, de ce qui vaut, de ce qui est juste. Ils s'organisent pour définir et diffuser des intérêts et des normes communes qui renouvellent les récits dominants sur la place de la finance dans les sociétés. Ils créent aussi de nouveaux liens avec les États afin de coproduire des réglementations favorables à leur développement.

La croissance de la gestion d'actifs contribue ainsi à transformer les modes de gouvernement eux-mêmes et les régimes politiques qui façonnent nos sociétés. Elle contribue à déstabiliser les régimes politiques néolibéraux au profit de formes de gouvernement d'inspiration libertarienne et autoritaire plus propices à leur développement.

Ce que Marlène Benquet propose d'appeler *libertarianisme autoritaire* désigne des régimes politiques libertariens sur le plan économique, mais ultraconservateurs sur les plans sociaux et politiques, c'est-à-dire favorables à une réduction





des droits civiques et civils et plus largement méfiants, voire hostiles à la démocratie.

Alors que la première financiarisation s'était développée dans les années 1970 dans le giron du néolibéralisme, au point que finance et néolibéralisme semblaient consubstantiels l'un à l'autre, la ligne libertarienne autoritaire concurrence désormais la ligne politique néolibérale dominante qui, depuis les années 1970, s'était fait la promotrice d'un État réorganisé autour de ses fonctions régaliennes au sein de démocraties représentatives libérales.

L'investissement pour autrui s'est développé au sein des mondes néolibéraux mais aujourd'hui, certains de ses membres apportent désormais leur soutien à un bloc social en construction organisé autour de formes de libertarianisme économique et d'autoritarisme politique. Depuis les années 2010, s'accélère en effet dans les pays du Nord le développement de partis, de gouvernements et d'idéologies qui défendent le droit d'accumuler du capital tout en réduisant les libertés sociales et politiques. Les réussites électorales de ces organisations dans certains pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, témoignent de leur vigueur. Dans les pays où ce bloc social n'est pas au pouvoir, il se développe néanmoins.

Notre sociologue s'alarme de constater que d'une poignée d'individus aux pratiques financières marginales et sans influence politique, ces investisseurs pour autrui soient devenus, en à peine deux décennies, les membres d'un puissant pôle d'accumulation, capable de peser sur l'agenda politique et d'influer sur les orientations économiques générales.

LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE D'ACCUMULATION DES INVESTISSEURS POUR AUTRUI

Le capital qui, jusqu'ici transitait des épargnants vers les actifs en passant par des collecteurs d'épargne, est redirigé vers ces intermédiaires financiers en charge des décisions d'investissement, les gestionnaires d'actifs. Le capital se concentre à cette intersection de circuits financiers jusqu'à former un nouveau pôle d'accumulation : celui de la seconde finance.

Ce n'est pas là un phénomène nouveau reconnaît Marlène Benquet. L'histoire du capitalisme est celle d'une évolution des sources et des bénéficiaires du profit. D'anciens pôles d'accumulation ont disparu, comme celui des industriels du XIX^e

siècle ou des grandes entreprises conglomerées du régime fordiste ; d'autres, tel l'actionariat familial, sont fragilisés ; d'autres enfin, apparaissent et s'adaptent aux dérèglements climatiques, sociaux et politiques en cours. C'est le cas des investisseurs pour autrui, qui prospèrent à la faveur de pratiques d'investissement visant un champ élargi d'actifs potentiels et qui s'adaptent à la nouvelle situation sociale et environnementale.

Ces investisseurs se situent au carrefour de **trois voies** d'alimentation en capital : la première prend sa source au sein de l'actif acheté. Il peut s'agir d'entreprises, de biens immobiliers, d'infrastructures, d'hôpitaux, de forêts ou encore de terres agricoles. Ce flux provient des profits générés par l'activité de cet actif.

Les fonds d'investissement accèdent également aux capitaux issus de l'épargne *via* des investisseurs institutionnels chargés de collecter l'épargne des ménages et qui le font ensuite gérer par des investisseurs pour autrui.

La troisième voie relie enfin les sociétés de gestion au Trésor public. Il ne s'agit pas d'un flux de capital en tant que tel, mais plutôt d'une absence de flux, liée aux exonérations fiscales associées à ces opérations, l'intégration fiscale, notamment.

Les investisseurs pour autrui perçoivent des commissions pour le service de gestion des capitaux qu'ils rendent (*management fees*) et sont aussi intéressés aux performances des fonds qu'ils gèrent (*performance fees*). Les actifs dans lesquels ils investissent ne les intéressent pas en tant qu'ils sont rentables, mais en tant qu'il est possible de spéculer sur leur valeur et de réaliser des plus-values lors de leur revente. Et cette logique spéculative se double d'une logique rentière, puisque les commissions qu'ils touchent ne dépendent ni de leurs performances financières ni des risques qu'ils supportent. Selon le type d'actifs au sein desquels ils investissent, la part relative de ces deux types de profit varie, mais dans tous les cas, les commissions de gestion, 2 à 3 % des montants qu'ils gèrent, leur garantissent des revenus décorrélés des performances de leurs investissements.

UNE CAPACITÉ DE FÉDÉRATION DU CAPITAL PERMET DE MOBILISER DES VOLUMES QUASI ILLIMITÉS

À la différence des autres types d'investisseurs, notamment les actionnaires industriels, familiaux et étatiques, l'accès au capital des investisseurs pour autrui ne repose donc pas sur l'accumulation



primitive des ressources financières, mais sur leur capacité à centraliser pendant un temps des capitaux venus des quatre coins de la planète finance.

La désintermédiation fait reposer la puissance accumulative sur le pouvoir de fédération du capital autour de soi. Ce n'est plus le capital économique, mais le capital social des investisseurs qui crée ici un effet de levier décisif. Libérés de la contrainte de la détention, ces derniers peuvent mobiliser des volumes quasi illimités pour une transaction. Au sein de cette seconde phase de financiarisation du capitalisme, la propriété du capital n'est plus une condition de la capacité d'accumulation.

Les différents investisseurs pour autrui se distribuent sur un axe où l'on trouve, à l'une des extrémités, des gestionnaires investissant dans des titres cotés, qu'ils gèrent de manière passive en cherchant simplement à « répliquer » le marché, c'est-à-dire à investir de manière diversifiée dans les différentes poches d'investissement disponibles à un instant donné (que Marlène Benquet appelle « **gestionnaires *mainstream*** ») et, de l'autre, des gestionnaires très actifs cherchant des opportunités rares et souvent hors marché qu'ils gèrent en prenant le contrôle opérationnel (qu'elle nomme « **gestionnaires alternatifs** »). Ils se situent pourtant au même endroit des circuits financiers, relèvent de modes d'accumulation et de régimes de règles similaires et constituent des variations au sein d'un même pôle d'accumulation.

Les gestionnaires *mainstream* comme alternatifs sont issus de la même recombinaison des chaînes de la finance. Les uns et les autres ont enfin les mêmes modes de rémunération. Il est pourtant un élément qui différencie parfois les gestionnaires d'actifs *mainstream* et alternatifs : la nature des actifs investis. Les premiers ont le plus souvent une gestion passive d'actifs cotés, notamment au sein de fonds indiciels, tandis que les fonds alternatifs privilégient une gestion active d'actifs fréquemment non cotés (infrastructures, immobilier, ressources naturelles, petites et moyennes entreprises). Mais la frontière s'avère parfois poreuse chez certains gestionnaires.

UNE « ASSETIZATION » DU MONDE QUI IMPACTE NOS VIES

Les gestionnaires d'actifs alternatifs et traditionnels partagent en outre le même projet d'extension de ce qui peut dans le monde être transformés en actifs. La seconde finance acquiert ainsi des droits de tirage financier sur un nombre croissant de biens nécessaires aux exigences contemporaines : les logements, l'immobilier de bureaux, les cliniques, les maisons de soins et de repos, les infrastructures énergétiques, d'approvisionnement, de transport, de télécommunication, mais aussi des infrastructures sociales, comme les écoles ou les hôpitaux, ou des infrastructures de production alimentaires comme les terres agricoles.





Il est évident que l'élargissement de ce champ des actifs remodèle puissamment la vie sociale elle-même. En possédant une part croissante des infrastructures de nos sociétés, ces acteurs façonnent nos vies quotidiennes et nous rendent dépendants d'eux pour satisfaire des besoins alimentaires.

Ils n'accumulent plus, comme les acteurs de la première finance, en se plaçant en concurrence avec d'autres acteurs sur les marchés financiers pour s'approprier des dividendes, mais en occupant des positions quasi monopolistiques dans la fourniture de produits ou de services nécessaires à la vie sociale.

Sans école de pensée constituée, la seconde finance se présente comme une radicalisation de la première, prônant l'intensification des exigences de rendement, l'accentuation d'un rapport désaffectivé et décontextualisé aux investissements et l'élargissement du spectre des biens transformés en actifs.

Pour les acteurs de la seconde finance, la libre concurrence n'est pas l'enjeu central du droit des affaires. Ce qui compte pour eux, ce n'est pas de faire du monde un marché efficient, mais de convertir le plus de biens possibles en actifs appropriables. Leur but est simple : en contrôlant des parts croissantes des activités nécessaires à la vie sociale, ils peuvent transformer autant que possible leurs rémunérations en rentes.

Ces acteurs financiers ne sont plus seulement impliqués dans le financement de l'État *via* sa dette publique, notamment. Ils prennent en charge une part des fonctions étatiques en transformant en actifs des services et des missions publiques dans le domaine de la santé, de la recherche, de l'innovation ou encore des infrastructures. De leur côté, les États assument une part des risques liés à ces investissements et sécurisent ainsi les rémunérations des acteurs de la seconde finance, lesquelles tendent à se rapprocher de rentes doublement garanties – par les collecteurs d'épargne d'abord, qui les commissionnent ; par les États ensuite, qui dérisquent leurs investissements.

Plus le nombre des activités dont l'État se désengage est important, plus nombreuses sont pour les investisseurs pour autrui les occasions de mise en actifs de la vie sociale. Et pour éclairer ce point, Marlène Benquet utilise une formule très parlante : « ce que la tronçonneuse coupe se transforme en actifs dont on peut espérer tirer profit ». C'est ainsi qu'on trouve des acteurs de la seconde finance fortement engagés dans des projets

de mise en actifs de l'école, de l'enseignement supérieur, des cliniques, ou encore des maisons de soins des personnes âgées ou dépendantes. Et même dans des associations humanitaires comme la Croix-Rouge ou des catalogues de musique !

Leur image du monde est celle d'un vaste réservoir de biens attendant d'être transformés en actifs.

LA TENTATION DE REMPLACER UN NÉOLIBÉRALISME QUI NE TIENT PLUS SES PROMESSES PAR DES COALITIONS LIBERTARIENNES ET AUTORITAIRES ALTERNATIVES

Le bloc néolibéral reposait sur un consensus entre des acteurs néokeynésiens reconnaissant la primauté des marchés et des néolibéraux radicaux proches des libertariens mais qui trouvaient dans le régime politique néolibéral des garanties suffisantes de défense du droit à accumuler. La deuxième décennie du XXI^e siècle a fissuré ce bloc. Les libertariens critiques d'un néolibéralisme devenu trop étatiste à leur goût tendent alors à s'autonomiser. Et plus généralement, un nombre croissant de financiers et d'acteurs patronaux considèrent que les gouvernements néolibéraux ne sont plus à même de maintenir l'ordre social à un niveau suffisant pour que soit garantie l'accumulation de capital.

Ces mécontents du néolibéralisme s'engagent alors dans la création de coalitions libertariennes et autoritaires alternatives. Dans plusieurs pays du Nord, selon des temporalités diverses et à des rythmes différents, les membres de la seconde finance accompagnés de fractions d'autres secteurs patronaux, notamment issus de la tech, des cryptomonnaies et des énergies fossiles, font sécession avec le néolibéralisme et poussent à l'arrivée au pouvoir d'organisations politiques de droite extrême.

Sur le terrain même des régulations économiques, néolibéralisme et libertarianisme autoritaire s'opposent. Dans la perspective libertarienne, l'État ne doit pas pouvoir limiter ce que chacun peut posséder, l'usage qu'il fait de tout ou partie de lui-même ni contraindre les relations sociales en général. À rebours des fondements mêmes de la doctrine néolibérale, les réglementations anti-monopoles visant à garantir une concurrence libre et non faussée ou à prélever des impôts sont considérées comme illégitimes, car elles posent des limites à la liberté des transactions financières. Les organisations régionales et internationales sont elles aussi perçues, contre la doxa néolibérale la plus élémentaire, comme des freins à un capitalisme entièrement autorégulé.



UNE LIBERTÉ QUI NE PROPOSE AUCUNE ARTICULATION ENTRE LIBERTÉ INDIVIDUELLE ET BIEN COMMUN

La première idée des libertariens est que la seule et unique liberté inaliénable consiste à disposer de soi et de ses biens. Le droit de propriété est ainsi placé au-dessus de toutes les autres libertés, y compris civiques et civiles, mises en avant par le néolibéralisme.

Il s'agit là d'une définition non conséquentialiste de la liberté qui ne propose aucune articulation systématique entre la liberté individuelle et une quelconque forme de bien commun. La liberté d'accumuler doit être défendue quoi qu'il en coûte collectivement, même si elle devait contribuer à la désagrégation du lien social, à l'accroissement des inégalités ou à la concentration des pouvoirs économiques.

Marlène Benquet cite certains milliardaires libertariens – comme le fondateur de PayPal – qui considèrent l'impôt comme une violation illégitime du droit de propriété et soutiennent que toute régulation est un affront à l'autonomie absolue de l'individu-propriétaire.

Un autre élément de ce récit alternatif au néolibéralisme est la méfiance vis-à-vis des organisations supranationales : leur pouvoir de régulation est jugé contraire aux libertés économiques et à la souveraineté nationale. La technologie, comme dans le cas des cryptomonnaies, de la médecine ou de l'éducation, est présentée comme une opportunité pour échapper au contrôle de l'État, perçu comme une entité coercitive à abattre.

Pour Marlène Benquet, ce nouveau sens commun politique s'ancre également dans une hostilité affichée vis-à-vis de toutes les institutions limitant le pouvoir de l'État, et notamment la justice. Le pouvoir politique se place ici au-dessus du pouvoir judiciaire, auquel il dénie sa légitimité juridique en le catégorisant comme institution partisane. Ce mode de délégitimation est utilisé, on le constate, aux États-Unis, mais aussi en Europe.

UN ESPACE QUI NE MET PLUS EN CIRCULATION QU'UN NOMBRE LIMITÉ DE RESSOURCES

Le discours libertarien passe par une réévaluation de l'économie. Alors que celle-ci est, dans le discours néolibéral, la source possible d'un enrichissement illimité et généralisé pour les États, les entreprises et les individus, elle n'est plus, dans le discours libertarien, qu'un espace de mise en circulation d'un nombre limité de biens et de services.

Marlène Benquet a manifestement lu Arnaud Orain car elle évoque ce monde que l'économiste nomme « le monde confisqué du capitalisme de la finitude » dans lequel la rivalité insurmontable autour des ressources naturelles que sont les océans, les terres et le travail humain fait des échanges un jeu à somme nulle et de l'enrichissement de tous une utopie.

La *cheap nature* produite par le capitalisme néolibéral n'est plus. La nature n'est plus abondante et bon marché. Et dans ce monde de ressources finies, les participants aux échanges économiques entrent en concurrence les uns avec les autres pour une quantité limitée de richesses et les biens naturels deviennent une source abondante de profits pour peu que l'on autorise les financiers à les transformer en actifs.

De plus en plus, ce récit intègre à son corpus d'idées des thèmes sociaux et politiques pour devenir une véritable grille de lecture alternative à celle de néolibéralisme. Il est soutenu par des institutions associatives et privées qui renforcent leurs liens avec les acteurs patronaux issus notamment de la seconde finance. Il transforme les intérêts économiques de nouveaux pôles d'accumulation de capital en horizon politique et représente ainsi la promesse de l'avènement d'un régime pleinement ajusté aux recompositions des chaînes de la finance et des modes d'accumulation contemporains.

R.L.



RÉSUMÉ DU DOCUMENT : NETANYAHOU, ERDOĞAN ET ORBÁN, LES « NÉODÉMOCRATES » AU LONG COURS

(JEAN-DOMINIQUE MERCHET, LA REVUE DES DEUX MONDES DE MARS 2026)

L'article analyse la longévité politique de trois dirigeants contemporains : Benjamin Netanyahu en Israël, Recep Tayyip Erdoğan en Turquie et Viktor Orbán en Hongrie. Tous trois sont au pouvoir – avec quelques interruptions – depuis plus de deux décennies. Selon l'auteur, ils incarnent un nouveau type de leadership politique qu'il qualifie de « néodémocratie », une forme de démocratie qui remet en cause certains principes libéraux traditionnels tout en conservant les mécanismes électoraux.

UNE NOUVELLE FORME DE DÉMOCRATIE

Ces dirigeants ne peuvent pas être considérés comme des dictateurs au sens classique, car ils sont arrivés au pouvoir par des élections et continuent de se maintenir grâce au soutien d'une majorité d'électeurs. Les scrutins existent et ne sont généralement pas truqués. Cependant, les conditions de compétition électorale peuvent être déséquilibrées, notamment en raison d'un accès privilégié aux médias pour le pouvoir en place ou de restrictions pesant sur l'opposition.

L'auteur préfère donc parler de « néodémocrates » plutôt que de « nouveaux autoritaires ». Ces dirigeants contestent principalement la dimension libérale de la démocratie – indépendance de la justice, pluralisme médiatique, contre-pouvoirs – au nom d'une souveraineté populaire présentée comme absolue. L'exemple le plus explicite est

celui d'Orbán, qui revendique ouvertement la construction d'un « État illibéral ».

UNE REMARQUABLE LONGÉVITÉ POLITIQUE

Un élément central qui rapproche ces trois dirigeants est leur capacité exceptionnelle à conquérir, conserver et parfois reconquérir le pouvoir. L'auteur s'appuie sur une approche de sociologie politique inspirée de la tradition « machiavélique », pour laquelle l'objectif principal de la politique est précisément l'accès et le maintien au pouvoir. De ce point de vue, Netanyahu, Erdoğan et Orbán apparaissent comme particulièrement efficaces.

Leur parcours illustre cette longévité :

- Netanyahu a été élu pour la première fois Premier ministre en 1996 et est revenu au pouvoir en 2009 après une période d'opposition. Il cumule plus de dix-huit années à la tête du gouvernement israélien.
- Orbán a gouverné la Hongrie une première fois entre 1998 et 2002, avant de revenir triomphalement en 2010 et de remporter plusieurs élections consécutives.
- Erdoğan dirige la Turquie sans interruption depuis 2003, d'abord comme Premier ministre puis comme président.

Leur carrière politique s'étend généralement sur près de quarante ans et leur domination électorale a été répétée et durable.

UNE BASE IDÉOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE COMPARABLE

Ces dirigeants partagent aussi plusieurs caractéristiques idéologiques. Ils appartiennent tous à une **droite nationaliste marquée par une dimension religieuse** : juive dans le cas israélien, chrétienne en Hongrie et musulmane en Turquie.

Leur électorat repose souvent sur une opposition sociologique entre les élites urbaines et les couches populaires ou provinciales. Dans chacun des trois pays, cette fracture sociale et culturelle structure la vie politique :

- en Israël, les électeurs orientaux (Mizrahim) soutiennent majoritairement la droite contre les élites ashkénazes plus libérales ;
- en Hongrie, Orbán est soutenu surtout dans les régions rurales tandis que Budapest vote davantage pour l'opposition ;
- en Turquie, l'opposition entre « Turcs blancs » urbains et laïcs et « Turcs noirs » plus religieux et conservateurs joue un rôle similaire.

Ainsi, leur succès repose sur la mobilisation d'électeurs qui se sentent marginalisés par les élites culturelles et politiques traditionnelles.

UNE DIMENSION HISTORIQUE DE REVANCHE

Un autre point commun entre ces dirigeants est leur inscription dans une **logique de revanche historique**. Chacun incarne, à sa manière, la victoire d'un courant longtemps marginalisé dans son pays.

En Israël, Netanyahu est héritier du courant révisionniste du sionisme, longtemps minoritaire face au mouvement travailliste qui domina les premières décennies de l'État.

En Hongrie, Orbán a émergé à la fin du régime communiste et représente une génération qui a combattu l'ancien système soviétique.

En Turquie, Erdoğan incarne la revanche des musulmans conservateurs face à l'élite laïque héritière du kémalisme, qui a longtemps contrôlé l'État et l'armée.

Dans chaque cas, leur ascension politique s'appuie sur un récit historique opposant un ancien pouvoir dominant à une majorité populaire longtemps tenue à l'écart.

LE RÔLE DU CHARISME ET DE LA VISIBILITÉ INTERNATIONALE

Ces dirigeants combinent deux formes de légitimité décrites par le sociologue Max Weber : la **légitimité charismatique**, liée à leur personnalité, et la **légitimité légale**, fondée sur les institutions démocratiques. Leur forte visibilité internationale renforce également leur position intérieure.

En effet, leur notoriété dépasse largement celle de nombreux dirigeants d'États comparables. Cette célébrité internationale agit comme un « multiplicateur de puissance » : elle accroît l'influence de leur pays et renforce leur image de leader fort auprès de leurs électeurs.

UN MODÈLE POLITIQUE POTENTIELLEMENT REPRODUCTIBLE

Même si ces dirigeants ne sont pas toujours alliés et que leurs relations diplomatiques peuvent être tendues, ils incarnent un modèle politique susceptible d'inspirer d'autres responsables dans le monde.

L'auteur évoque notamment certains dirigeants contemporains qui pourraient s'inscrire dans une logique similaire, comme Narendra Modi en Inde ou éventuellement Giorgia Meloni en Italie. Il suggère également que ce type de leadership pourrait apparaître ailleurs à l'avenir.

CONCLUSION

L'article montre que Netanyahu, Erdoğan et Orbán représentent une transformation importante des démocraties contemporaines. Leur modèle politique combine élections régulières, leadership charismatique, nationalisme et remise en cause des principes libéraux traditionnels.

Plutôt que des dictatures, leurs régimes constituent une évolution interne des démocraties, caractérisée par un pouvoir fortement personnalisé, une base populaire solide et une grande capacité à durer. Ce phénomène pourrait annoncer l'émergence d'une nouvelle forme de démocratie dans le monde politique actuel.

RÉSUMÉ RÉALISÉ PAR JEAN-CHARLES LACHESNAIS AVEC L'AIDE DE CHATGPT

Petite précision : Jean-Dominique MERCHET ignorait lors de la parution de son article que Viktor Orbán ne serait pas réélu. La vieille démocratie est-elle entrée en résistance ?



LE FORUM DES ADHÉRENTS

COPROPRIÉTAIRE : LE SAVIEZ-VOUS ?

Pierre Falhun, se réunit et réalise des travaux au bénéfice de ses membres.

Compte tenu de la qualité et de l'intérêt de ces travaux et, pour répondre à l'un des objectifs de l'association ECR Paris IDF : proposer des services à ses adhérents, les travaux de la commission vont faire l'objet de publications dans LE LIEN.

La première vous est proposée sous le titre : LE SAVIEZ-VOUS ?

Elle répertorie quelques points juridiques importants de la vie d'une copropriété.

1. LE COMPTE BANCAIRE SÉPARÉ DU SYNDIC ET LE COMPTE DE PLACEMENT LIÉ AU FONDS DE TRAVAUX ALUR.

Un syndic dispose d'un délai de 3 mois à compter de sa nomination pour ouvrir un compte bancaire séparé et le compte de placement lié au fonds de travaux ALUR, au nom du syndicat des copropriétaires. À défaut, son mandat peut être annulé par un juge selon les circonstances (source : article 18 de la loi du 10 juillet 1965).

2. LE DÉLAI DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La convocation à l'assemblée générale doit parvenir à chaque copropriétaire au moins 21 jours calendaires avant la date de la réunion. Ce délai se calcule à partir du lendemain de la première présentation de la lettre recommandée (ou, en cas de notification électronique, du lendemain de l'envoi du courriel d'information). Par exemple : une convocation présentée le 12 décembre permet de tenir l'AG dès le 3 janvier. Un envoi hors délai peut entraîner l'annulation des décisions votées, sous réserve de démontrer un préjudice (source : article 9 du décret du 17 mars 1967).

3. LE LIEU DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale doit en principe se tenir dans la commune où est situé l'immeuble, sauf stipulation contraire du règlement de copropriété.

À défaut de clause dans le règlement :

- Une résolution d'AG adoptée à la majorité de l'article 24

(majorité simple : loi du 10 juillet 1965 sur les copropriétés bâties) peut encadrer les modalités pratiques, sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits des copropriétaires.

Une AG tenue dans une autre commune peut être contestée et annulée si elle cause un préjudice (source : article 9 du décret du 17 mars 1967).

- Pour pouvoir autoriser la tenue d'une AG dans une autre commune, il faut modifier le règlement de copropriété à la majorité de l'article 26 (double majorité : loi du 10 juillet 1965 sur les copropriétés bâties), sous réserve du contrôle du juge.

La jurisprudence admet que l'AG peut se tenir dans une commune limitrophe si l'accessibilité est préservée.

Pour tous les arrondissements de Paris appartenant à la commune de Paris, une AG peut se tenir dans un arrondissement autre que celui où se trouve l'immeuble.

4. LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES JOINTS À LA CONVOCATION

Lorsque l'assemblée générale est appelée à approuver les comptes, l'état financier du syndicat et le compte de gestion général doivent obligatoirement être joints à la convocation, accompagnés du comparatif avec l'exercice précédent. De même, si l'AG doit voter le budget prévisionnel, le projet de budget doit être joint avec le comparatif du dernier budget voté. L'absence de ces documents peut entraîner l'annulation des résolutions concernées, si cette absence a eu une incidence sur le vote (source : article 11-I du décret du 17 mars 1967).

Pierre FALHUN



CONFÉRENCES, ET VISIO-CONFÉRENCES

LOI DE FINANCES POUR 2026 CONFÉRENCE DE JEAN-PIERRE COSSIN

PAR JEAN-PIERRE GRAMET



Le 12 février 2026, nous avons été nombreux à retrouver, soit « en présentiel », dans les locaux du Conseil national, soit en visioconférence sur Internet, notre ami Jean-Pierre COSSIN, conseiller maître honoraire à la Cour des Comptes et grand ami de notre profession.

Une nouvelle fois, la conférence était ouverte à toutes les associations membres de la Fédération Nationale ECR et de nombreux consœurs et confrères de province ont pu ainsi participer à la réunion, ce qui a permis d'enregistrer une participation élevée : une quarantaine de confrères et consœurs en présentiel, et plus de 250 en visioconférence.

La conférence a été marquée par certaines difficultés techniques, résultant de la mise en place d'un nouveau système informatique au Conseil national, difficultés qui ont conduit à un démarrage avec retard et une mauvaise qualité sonore, avec une impossibilité de « couper » les micros des participants.

Malgré ces difficultés, nous avons pu constater que Jean-Pierre COSSIN n'avait rien perdu de sa clarté d'esprit, ni de son sens de l'humour, et les lignes qui suivent ne sont qu'un bref résumé de seulement quelques points, parmi les plus saillants, qu'il a évoqués devant nous.

Jean-Pierre COSSIN a observé que cette loi de finances était tout à fait particulière, comme la précédente, puisqu'elle n'a pas pu être adoptée par l'assemblée, après l'échec de la commission mixte paritaire, le vote d'une « loi spéciale » et un recours à l'article 49.3. Au jour de la conférence, le texte définitif n'était toujours pas connu, en raison de nombreux recours devant le Conseil constitutionnel, dont certains initiés par le gouvernement lui-même.

Il faudra donc rester très attentif à l'avis du Conseil constitutionnel qui va probablement modifier considérablement le texte actuel. On constate donc à nouveau que les contribuables et les décideurs économiques entament une nouvelle année fiscale dans le brouillard, sans connaître les règles fiscales qui leur seront appliquées.

La majorité des observateurs estiment que cette loi spéciale 2025 contient peu de mesures majeures ou innovantes. Parmi les mesures nouvelles, on note la modification des tranches du barème en fonction de l'inflation (+0,9%), alors qu'il avait été initialement envisagé un gel du barème.

Les taxes nouvelles exceptionnelles créées l'année dernière (contribution différentielle sur les hauts revenus, contribution exceptionnelle sur les bénéficiaires des grandes entreprises...), sont reconduites, à ceci près qu'elles ne sont plus exceptionnelles, puisqu'elles seront appliquées tant que le déficit public restera supérieur à 3% du PIB.

Pourtant on doit constater à nouveau que, alors qu'il existe un consensus général sur la nécessité impérieuse d'alléger la charge administrative et normative, cette loi de finances n'apporte **aucun progrès notable sur le chapitre de la simplification fiscale et administrative**. Sur de très nombreux sujets, les règles à suivre et les conditions à respecter restent très complexes.

Jean Pierre COSSIN a cité notamment le dispositif de la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus), égale à 3 ou 4 % du revenu fiscal de référence pour les contribuables ayant des revenus supérieurs à 250.000 / 500.000 €, et de la CDHR (contribution différentielle sur les hauts revenus), qui vient compléter la CEHR et dont l'objectif est de faire en sorte que les contribuables disposant de ces hauts revenus payent au moins 20 % au titre de l'impôt sur le revenu. Il est essentiel de noter que ce pourcentage n'inclut pas les prélèvements sociaux. Ainsi, la flat tax, jusqu'alors au taux de 30 % et qui est passé à 31,4 % correspond à des prélèvements sociaux de 18,6% et à un impôt sur le revenu de « seulement » 12,8%.





L'objectif de la mesure est d'assurer une imposition minimale à l'impôt sur le revenu de 20% des plus hauts revenus.

Ces deux contributions apparaissent comme des « cousines », puisqu'elles évoquent toutes les deux le revenu fiscal de référence. Mais il aurait été trop simple d'en rester là. Le législateur évoque en fait un revenu fiscal différent pour chacune des 2 taxes, avec un revenu fiscal de référence spécifique ou **retraité**.

Cette contribution serait égale à la différence entre 20% du revenu fiscal de référence « retraité » et la somme de :

- L'impôt sur le revenu (après certaines corrections) ;
- La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR) ;
- Les prélèvements libératoires de l'impôt sur le revenu ;
- Une majoration de 1 500 € par personne à charge et de 12 500 € pour les personnes soumises à une imposition commune.

Ainsi, si la somme des impôts listés est supérieure ou égale à 20% dudit revenu fiscal de référence « retraité », la contribution différentielle ne serait pas perçue, étant précisé que le dispositif prévoit des modalités spécifiques (et complexes) pour les revenus exceptionnels.

Ces retraitements différents expliquent pourquoi un contribuable peut, en même temps, être soumis à la CEHR et échapper à la CDER.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

Enfin, sur le chapitre de la taxation des holdings patrimoniales, Jean-Pierre COSSIN nous indique que nous avons échappé de peu à la taxe de 2 % sur les actifs non professionnels dits « biens somptuaires » d'un grand nombre de holdings. Ce projet a été retiré au dernier moment et remplacé par une taxe portée à 20 %, sur une assiette plus étroite. Les sociétés concernées sont les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, avec une valeur vénale globale des actifs détenus égale ou supérieure à 5 M€ et percevant des revenus passifs.

Le taux de 20 % s'applique à la valeur vénale des « actifs somptuaires » et en particulier aux actifs immobiliers dont la personne se réserve la jouissance ou loués pour un prix inférieur au prix du marché.

Cette taxe constitue clairement un dispositif dissuasif qui va conduire à revoir certains schémas patrimoniaux, car une taxe de 20 % par an alourdira très significativement le coût de possession de la belle résidence de vacances logée habilement dans la holding familiale. Les avocats, experts-comptables et autres conseils financiers et fiscaux doivent se préparer à faire preuve d'imagination pour mettre en place de nouveaux schémas moins coûteux.

En conclusion, un grand merci à Jean-Pierre COSSIN pour ses explications claires et précises.

Jean-Pierre GRAMET

LE CERVEAU DU XXI^e SIÈCLE : ENTRE NUMÉRIQUE ET SOCIAL

(16 MARS 2026)

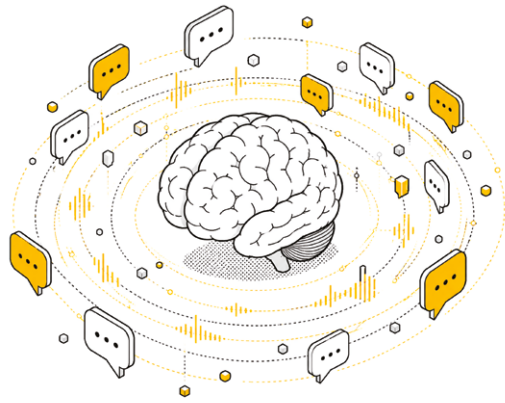
COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE
« AU COEUR DE NOTRE CERVEAU »
DU PROFESSEUR PIERRE-MARIE LLEDO,
DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INSTITUT PASTEUR

Lors de son intervention, le neurobiologiste de renommée internationale Pierre-Marie Lledo a proposé un véritable voyage au cœur du cerveau humain afin de mieux comprendre ce qui guide nos pensées, nos émotions et nos comportements au quotidien.

Au fil de son exposé, il a mis en évidence une idée centrale : le cerveau humain est une structure profondément dynamique. Loin d'être figé, il se transforme en permanence sous l'effet des

interactions entre les gènes, l'environnement et l'expérience. Chaque cerveau est ainsi unique, même chez des jumeaux, et tend naturellement à s'émanciper pour construire sa propre singularité.

Cette plasticité s'exprime notamment à travers la mémoire et la perception. Nos souvenirs ne sont pas de simples archives du passé : ils sont continuellement reconstruits et influencent notre manière d'interpréter le monde, de prendre des décisions et d'orienter nos comportements.



L'intervention a également souligné le rôle fondamental des émotions. Contrairement à l'idée reçue d'une opposition entre raison et affect, les neurosciences montrent qu'elles sont étroitement liées. Les émotions guident nos choix, soutiennent nos actions et facilitent notre adaptation. Le désir, en particulier, apparaît comme une véritable puissance d'agir : il projette l'individu vers l'avenir et nourrit son engagement.

Cependant, ce fonctionnement naturel du cerveau est aujourd'hui fortement perturbé par l'environnement numérique. La multiplication des flux d'information, l'immédiateté et la recherche constante de gratification tendent à enfermer les individus. Depuis l'essor des plateformes, la capacité de concentration s'est réduite, tandis que la surabondance d'informations fragilise la construction des connaissances. Comprendre sans agir peut alors générer de l'anxiété, et l'excès de stimulation nuit aux temps de réflexion indispensables à la prise de décision.

Les effets du numérique sont particulièrement marqués chez les plus jeunes. Une exposition excessive aux écrans, sans accompagnement ni échange, augmente significativement les risques de troubles du langage. Plus largement, cette dépendance favorise une domination de l'émotion et de l'instantanéité au détriment du temps long, pourtant essentiel au développement cognitif.

Face à ces constats, Pierre-Marie Lledo rappelle que le cerveau humain est avant tout social. L'empathie constitue le moteur de l'humanité : elle permet de comprendre autrui, de créer du lien et de construire un collectif. À l'inverse, l'isolement renforce la peur et fragilise la confiance en soi, laquelle se construit largement dans la relation aux autres. Dans un monde marqué par l'hyperconnexion, le défi consiste ainsi à préserver un équilibre entre individualité et lien commun.

L'intervention a également abordé les enjeux de santé mentale. Si certains troubles comme la dépression ou l'autisme comportent une part génétique, ils sont aussi influencés par l'environnement. Le rôle du microbiote intestinal, désormais établi, illustre l'existence d'un dialogue constant entre le corps et le cerveau. Dans ce contexte, le maintien d'une bonne santé mentale

repose sur un équilibre essentiel : percevoir, traiter et agir. L'action apparaît ici comme un levier majeur de régulation émotionnelle et de bien-être.

Pour préserver les capacités du cerveau, plusieurs leviers ont été identifiés : cultiver la curiosité, accepter le changement, s'exposer à la nouveauté et développer l'introspection. Le cerveau se nourrit du changement et s'appauvrit dans la routine. L'intelligence peut ainsi être définie comme la capacité à s'adapter au changement, tandis que la confiance en soi permet de transformer l'incertitude en opportunité.

Enfin, l'humain se distingue par sa capacité à se projeter dans le futur. Contrairement aux systèmes d'intelligence artificielle, centrés sur le temps réel, il peut imaginer, rêver et anticiper des récompenses futures. Cette faculté constitue un puissant moteur de motivation, fondé sur le désir plutôt que sur la gratification immédiate. Comme le rappelait Winston Churchill : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Cette vision souligne l'importance d'un optimisme lucide pour mobiliser ses ressources et faire face aux transformations contemporaines.

En conclusion, l'intervention du professeur Lledo met en lumière à la fois la complexité et la plasticité du cerveau humain, ainsi que l'enjeu majeur de notre époque : préserver sa dimension sociale et réflexive face à la pression du numérique. Comprendre les mécanismes qui régissent nos émotions, notre mémoire et nos décisions ne relève pas seulement de la connaissance scientifique ; c'est une clé essentielle pour mieux vivre, mieux décider et saisir ce qui nous guide, nous transforme et construit, jour après jour, notre vie intérieure dans un monde en mutation.

PROFESSEUR PIERRE-MARIE LLEDO
DIRECTEUR D'ENSEIGNEMENT À L'INSTITUT PASTEUR
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE NEUROSCIENCE
À L'INSTITUT PASTEUR
DIRECTEUR DU LABORATOIRE « GÈNES ET CONSCIENCE » AU
CNRS
CHEF D'UNITÉ « PERCEPTION ET ACTION » À L'INSTITUT
PASTEUR
MEMBRE DE L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DES SCIENCES

Jean Pierre PAUMARD



SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES

VISIO-CONFÉRENCE PEINTURE

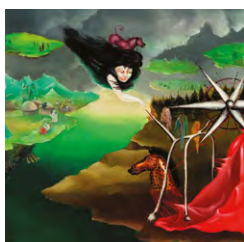


MINIMAL

LE 13 JANVIER 2026
DE 18H30 À 20H

BOURSE DU COMMERCE

Visite guidée en Visioconférence de l'exposition en cours à la Bourse de Commerce de François Pinault intitulée « Minimal ».



LEONORA CARRINGTON

LE 17 MARS 2026
DE 18H30 À 20H

MUSÉE DU LUXEMBOURG

Visite guidée en Visioconférence de l'exposition en cours au Musée du Luxembourg intitulée « Leonora Carrington ».



VISAGES D'ARTISTES DE GUSTAVE COURBET À ANNETTE MESSAGER

LE 14 AVRIL 2026
DE 18H30 À 20H

MUSÉE DU PETIT PALAIS

Visite guidée en Visioconférence de l'exposition en cours au Musée du Petit Palais intitulée « Visages d'Artistes – de Gustave Courbet à Annette Messager ». l'exposition en cours au Musée du Luxembourg consacrée à Fernand Léger.



LEE MILLER

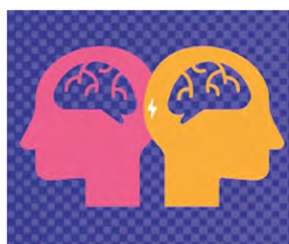
LE 2 JUIN 2026
DE 18H30 À 20H

**MUSÉE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS**

Visite guidée en Visioconférence de l'exposition en cours au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

Organisée à l'initiative de la Tate Britain et en collaboration avec l'Art Institute of Chicago, l'exposition réunit près de 250 tirages anciens et modernes, dont plusieurs inédits, et propose un nouveau regard sur l'œuvre de Lee Miller. Figure essentielle de l'avant-garde internationale, Lee Miller (1907-1977) fut tour à tour mannequin, artiste surréaliste, portraitiste, photographe de mode et correspondante de guerre accréditée par l'armée américaine. Longtemps reléguée au rôle d'égérie, elle est aujourd'hui reconnue comme l'une des grandes photographes du XX^{ème} siècle.

CONFÉRENCE AU CŒUR DE NOTRE CERVEAU



LE 16 MARS 2026

Par le Professeur Pierre-Marie LLEDO
*Neurobiologiste – Directeur de recherche à
l'institut Pasteur*

Prof. Pierre-Marie LLEDO

- *Directeur d'Enseignement à l'Institut Pasteur*
- *Directeur du Département de Neurosciences à l'Institut Pasteur*
- *Directeur du Laboratoire « Gènes et Conscience » au CNRS*
- *Chef d'Unité « Perception et Action » à l'Institut Pasteur*
- *Membre de l'Académie Européenne des Sciences*

VOYAGES



VOYAGE AUTOUR DE NAPLES DU 12 AU 18 MAI 2026

Nous ne sommes partis qu'à 26 car au dernier moment la maladie a contraint 2 participantes à renoncer. Les photos journalières qui leur ont été adressées comme à tous les participants ont atténué ou ravivé selon le cas leurs regrets.

Nous avons bénéficié d'une météo relativement clémente par rapport aux prévisions de départ, même si la chaleur n'a pas été au rendez-vous. Par contre elle l'a été au sein du groupe où les quelques nouveaux se sont rapidement bien incorporés à l'ambiance très conviviale toujours de mise dans nos voyages ECR.

Un départ depuis Orly à un horaire acceptable, un vol sans problèmes, un accompagnateur sympathique et disponible et nous voilà à Naples pour une visite pédestre du centre historique après un repas où les pâtes (toujours très bonnes et cuisinées différemment) seront toujours notre premier plat.

En fin de journée ce sera la découverte d'un bel

hôtel dans une station balnéaire proche de Naples avec pour chacun une vue mer qui rappelle que nous sommes en vacances... même si pour la quasi-unanimité d'entre nous il n'y a plus jamais de lundi.

Les excursions se sont enchaînées avec successivement Caserte, le Versailles napolitain (avec un bémol pour les jardins), l'île de Procida, la côte amalfitaine (et ses routes étroites dont s'est délecté notre chauffeur de mini bus), Pompéi, l'île de Capri où nous avons fait la photo de groupe, le Vésuve (la montée de départ comme dans les randonnées alpestres), Herculaneum (qui a bien complété Pompéi) et enfin une dernière visite de Naples avec un tour panoramique qui nous a rappelé que la baie de Naples figurait parmi les plus belles du monde. Le retour à Paris a mis fin à cette semaine bien fournie.

Tous les participants en ont été très satisfaits et pour la plupart attendent avec impatience les prochaines propositions. C'est le plus important car ces voyages n'ont d'autre but que de se retrouver dans un cadre privilégié, loin de nos soucis quotidiens.

Puisse cela durer le plus longtemps possible !



CIRCUIT AUTOUR DE TOULOUSE

DU 24 AU 29 JUIN 2026

SURPRENANTE OCCITANIE - 6 JOURS / 5 NUITS

- La ville Rose (Toulouse) et la cité médiévale de Carcassonne
- Les plus beaux villages de France
- Le patrimoine historique et religieux de l'Occitanie (Cité Episcopale d'Albi...)
- La gastronomie



CROISIÈRE CROATIE MONTÉNÉGR

DU 1^{ER} AU 8 OCTOBRE 2026

DUBROVNIK - MLJET - KORČULA - SIBENIK - TROGIR - SPLIT - HVAR - VIS - KOTOR - DUBROVNIK - 8 JOURS / 7 NUITS

Découvrez la Croatie et le Monténégro à travers des paysages spectaculaires, des villes de caractère et une nature préservée. De Dubrovnik à Kotor, en passant par Trogir, Hvar et Korčula, explorez les joyaux de la côte dalmate, sans oublier les magnifiques parcs nationaux de Mljet et de Krka.



LE COIN BIBLIOTHÈQUE

PAR ROGER LAURENT

Vous avez peur que l'IA ne vous dévore ce qu'il vous reste de cerveau ? Vous vous désespérez de voir vos proches, vos jeunes proches surtout, indifférents à la poésie, à la littérature ? L'actualité vous déconcerte ou vous révolte ? Il y a une solution pour ces maux-là et d'ailleurs pour bien d'autres : lisez et apprenez des poèmes, des œuvres des plus grands pour commencer. Apprenez-les par cœur, vous pourrez ainsi vous les dire dès que l'occasion se présente, dans des plages de calme et d'apaisement par exemple. Faites l'expérience, vous verrez, on se sent mieux en se récitant du Hugo, du Baudelaire, de l'Aragon...

Quand l'actualité devient sombre et inquiétante, un beau texte demeure un refuge mais aussi un espace vivant propice à l'exploration.

Vous trouverez ci-après, comme de coutume, une présentation des ouvrages que nous avons eu plaisir à lire. Outre le livre qu'a apprécié Jean-Charles Lachesnais, nous avons opté pour vous présenter l'essai du chercheur Arnaud MIRANDA, en raison du thème très actuel qu'il traite.



LE FOU DE DIEU AU BOUT DU MONDE

JAVIER CERCAS
ACTES SUD



Voici un livre qui ne laisse pas indifférent !

Il traite de religion, de la foi, du crédo, du pape François, de la résurrection, de l'église, du clergé, des missionnaires, de miséricorde. Et il se lit comme un roman.

L'auteur, Javier Cercas, intellectuel espagnol traduit dans une trentaine de langues, a reçu de nombreuses distinctions.

Javier est athée, anticlérical, un laïc militant, un rationaliste obstiné, un impie rigoureux. Et pourtant il va se trouver dans un avion à destination de la Mongolie en compagnie du vieux vicaire du Christ sur la terre car il souhaite l'interroger sur la résurrection de la chair et de la vie éternelle. Il va demander au Pape François si sa mère verra son père décédé après sa mort. Voici donc un fou sans Dieu poursuivant le fou de Dieu jusqu'au bout du monde.

À travers ce voyage aussi fascinant que décapant dans les périphéries – fussent-elles géographiques, narratives ou existentielles – c'est un roman sans fiction et surtout une série de conversations avec des religieux, missionnaires, dignitaires du Vatican sur le sujet du plus grand mystère de l'histoire de l'humanité.

Jean-Charles LACHESNAIS

LES LUMIÈRES SOMBRES COMPRENDRE LA PENSÉE NÉORÉACTIONNAIRE

ARNAUD MIRANDA
GALLIMARD. LE GRAND CONTINENT

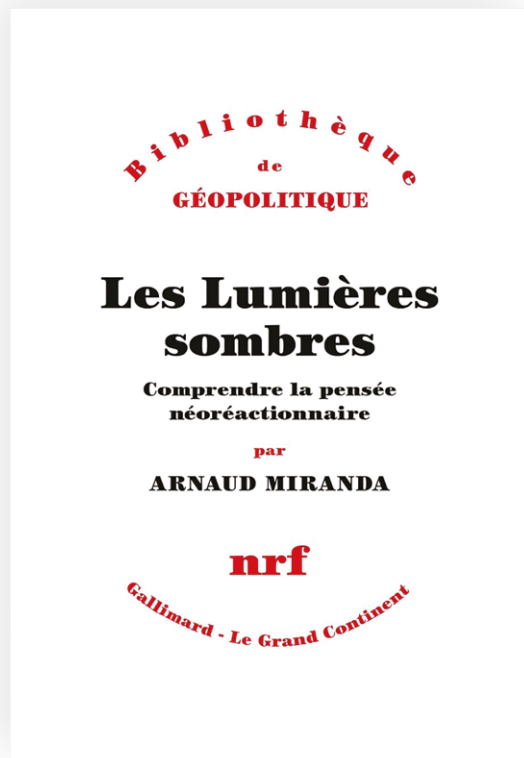
Narcissisme aigu, propos incohérents, attaques verbales contre d'autres chefs d'État, déni de la réalité. Les outrances verbales et le comportement erratique du 47^{ème} président des États-Unis relancent les débats sur son état cognitif. Même dans son camp, on commence à se poser des questions : naufrage de la vieillesse ? Aggravation d'une pathologie mentale ? Début de démence ?

On ne sait que penser. Mais l'on se trompe assurément si l'on imagine que le trumpisme n'a pas de réelle substance intellectuelle, prévient Arnaud Miranda. Ce préjugé masque le fanatisme et le volontarisme de ce qu'on peut appeler la « nouvelle droite » et l'idée selon laquelle les Républicains n'auraient pas un corpus sérieux – en dehors de la protection des intérêts financiers – existe depuis longtemps à gauche. C'est un préjugé que l'anti-intellectualisme affiché de Trump et son impulsivité ont renforcé. On catalogue trop rapidement ces gens comme des militants intellectuellement limités. Or, derrière l'administration américaine, s'affairent des idéologues dont certains sont brillants. Et donc redoutables. Il faut en être bien conscient et les comprendre pour les dénoncer.

Mais, écrit le chercheur, comprendre la recomposition idéologique du trumpisme autour de la pensée néoréactionnaire suppose d'identifier les principaux courants intellectuels qui structurent la droite américaine. Cela nécessite une compréhension rudimentaire de ce que signifient les termes « conservateur », « réactionnaire » ou encore « libertarien ». Ces mots ne sont pas de simples étiquettes, ils correspondent à des doctrines quant à la manière dont la société devrait être organisée.

Docteur en théorie politique, chercheur associé au Cevipof, Arnaud Miranda enseigne depuis 2019 l'histoire des idées politiques et la philosophie à Sciences Po. C'est en préparant une thèse de doctorat portant sur les pensées de la décadence, qu'il en est venu à s'intéresser aux formes contemporaines de la pensée réactionnaire.

Avec cet essai, il dit ambitionner de poser la première pierre d'un travail d'exploration qu'il souhaite voir se développer. Mais il est conscient qu'il existe un décalage entre le temps long de la recherche et l'immédiateté propre à ces courants de pensée, dont les écrits se diffusent à grande vitesse sur Internet. Le mouvement des Lumières sombres ou de la néoréaction est avant tout une contre-culture numérique.



Notre chercheur va, tout au long de son ouvrage s'employer à produire un commencement d'histoire, de cartographie et d'analyse de la pensée néoréactionnaire.

Après avoir exposé les principaux courants de la droite contemporaine, afin de mieux situer le projet néoréactionnaire au sein de l'espace politique, Arnaud Miranda analyse ce courant en commençant par son histoire. Il montre comment ce courant, né sur Internet à la fin des années 2000, s'est retrouvé en une dizaine d'années propulsé au cœur de la recomposition du trumpisme.

Et c'est d'ailleurs parce qu'il s'est construit sur internet, en marge des canaux académiques traditionnels que le caractère contre-culturel de la néoréaction se révèle et que cette idéologie peut se présenter comme une pensée neuve en rupture avec le conservatisme, une structuration idéologique séduisante pour les jeunes cadres républicains.

Arnaud Miranda identifie ensuite les principaux acteurs de cette constellation intellectuelle dont il analyse la pensée. Il va s'attarder sur celui qu'il considère comme le fondateur du mouvement, l'Américain Curtis Yarvin. Il étudie ensuite la position d'une figure singulière, le Britannique Nick Land qui développe une perspective accélérationniste

ainsi que celle de trois figures moins connues mais qui sont significatives de la diversité du courant néoréactionnaire. Il s'intéresse évidemment aussi aux promoteurs économiques et politiques du mouvement : les milliardaires Peter Thiel et Marc Andreessen qui ont eux aussi des ambitions théoriques.

Et c'est en se plongeant dans les blogs des deux principales figures qu'il explore, Yarvin et Land, qu'il découvre leurs visées respectives. Yarvin veut voir l'État géré comme une entreprise par un « roi PDG », tous les fonctionnaires remerciés – le fameux projet RAGE pour *Retire all government employees* – dans le but de mettre fin au règne de ce qu'il appelle la « Cathédrale », à ses yeux la mainmise supposée des élites progressistes sur les médias, les universités, etc. Nick Land entend, lui, déchaîner les forces du capitalisme afin de précipiter une sorte d'autodestruction créatrice, c'est-à-dire la fin de l'humanité telle que nous l'entendons. Tous deux se rejoignent cependant dans la défense des inégalités, le pessimisme anthropologique, la haine de la démocratie, le refus du libéralisme politique et le techno-optimisme.

Enfin l'auteur examine les principaux enjeux politiques soulevés par l'essor actuel de la néoréaction, à la fois actrice et symptôme de la vague illibérale contemporaine. Il exhorte les partisans de la démocratie à prendre la mesure de cette vague, s'ils veulent être capables de se défendre.

L'apport indéniable de l'ouvrage d'Arnaud Miranda est de replacer la néoréaction dans une cartographie plus générale de la droite américaine contemporaine. Dans ce cliché plus large, elle apparaît comme une réactivation de la tradition réactionnaire dans un contexte postlibertarien et comme partie prenante de la restructuration en cours du trumpisme, aux côtés du postlibéralisme et des reliquats de l'*alt-right*.

Il ne faut certes pas tirer de ces éléments une conclusion excessive, tempère l'auteur. La démocratie américaine n'est pas sur le point de basculer dans le fascisme, simplement parce qu'un blogueur réactionnaire est à la mode dans les cercles du pouvoir. Pour autant, selon lui, il faut se garder de prendre le succès de telles idées à la légère.

On regrettera qu'Arnaud Miranda qui évoque l'action des promoteurs économiques et politiques que sont les milliardaires Thiel et Andreessen, n'approfondisse pas l'influence démesurée du « complexe militaro-tehnologique » – il est vrai que la dimension économique du sujet n'est pas son propos. Cette influence est devenue une source d'inquiétude pour une Amérique déjà maltraitée par son président et sa vision impériale du monde. Car ce complexe n'est pas qu'idéologue, il apparaît aussi comme le bras armé de la néoréaction avec une force de frappe financière impressionnante. Voyez par exemple l'entreprise de surveillance algorithmique Palantir.*

Symbole de cette galaxie unie dans son ambition de puissance au nom de l'Amérique, Palantir est l'entreprise de

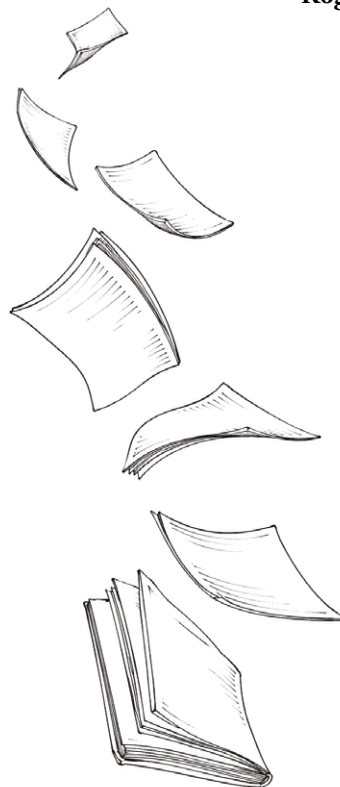
technologie la plus politique de l'ère Trump. Fondée en 2003 par Peter Thiel, que l'on connaît comme l'un des idéologues libertariens post-démocratiques, Palantir vaut 350 milliards de dollars. La société a engrangé des milliards de contrats avec l'administration Trump, avec le Pentagone qui lui assigne un rôle majeur dans la définition des cibles des bombardements en Iran ou avec ICE, la police anti-immigration de sinistre réputation. Elle est en fait spécialisée dans l'analyse de quantités astronomiques de données pour détecter les « signaux faibles ».

Mais Palantir n'est pas qu'une success story de la Silicon Valley, c'est aussi la figure de proue d'une offensive idéologique initiée par son PDG actuel, Alex Karp qui vient de publier un « manifeste » dans lequel il donne sa vision d'un pouvoir centré sur la technologie. Alex Karp considère dans ce manifeste que « les limites du *soft power*, de la rhétorique brillante sont aujourd'hui manifestes. La capacité des sociétés libres et démocratiques à l'emporter exige quelque chose de plus qu'un appel moral. Elle exige du *hard power* et le *hard power* de ce siècle reposera sur les logiciels ».

Loin d'être le délire d'un milliardaire excentrique, il s'agit du programme d'action du PDG d'une des entreprises les plus puissantes et des plus influentes de l'Amérique actuelle, que l'Europe gagnerait à tenir à distance.

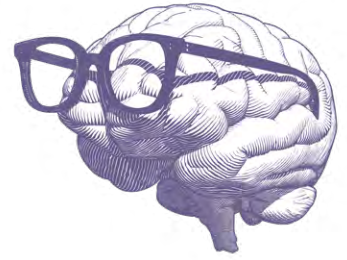
• LA SOURCE DE CE PARAGRAPHE EST UNE CHRONIQUE DE PIERRE HASKI DANS LE NOUVEL OBS DU 30 04 2026

Roger LAURENT





POUR SOURIRE OU... RÉFLÉCHIR



Le secret pour rester en bonne santé.

On a demandé à un homme de 100 ans et à sa femme de 98 ans quel était leur secret pour rester en bonne santé.

Le vieil homme a répondu :

« Je vais vous dire mon secret. Nous sommes mariés depuis 75 ans. Le jour de notre mariage, j'ai promis à ma femme que chaque fois que nous nous disputerions, celui qui perdrait devrait marcher 8 kilomètres. Alors ça fait 75 ans que je marche 8 kilomètres tous les jours ! »

Tout le monde a applaudi, puis quelqu'un a demandé : « Mais alors, comment se fait-il que votre femme soit elle aussi en si bonne santé ? »

Le vieil homme a répondu : « ça, c'est un autre secret. Depuis 75 ans, elle me suit tous les jours pour s'assurer que je fais bien les 8 kilomètres ! »

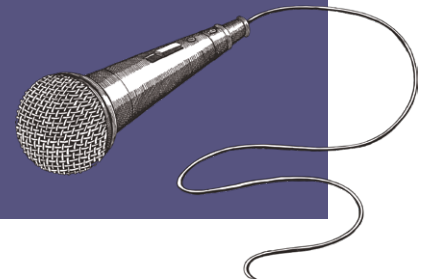
Brice BENMOUSSA

Les interviews imaginaires de Brice Benmoussa

Nous vous proposons une série d'interviews avec les grandes personnalités de l'histoire, de la littérature et de la philosophie avec des brins d'humour, de sensibilité et de dérision.

Adaptés à notre approche contemporaine.

Nous en avons sélectionné 10 et nous vous livrerons un entretien par publication.



SEPTIÈME INTERVIEW

George WASHINGTON (1732-1799)

Né en 1732 en Virginie, ancienne colonie anglaise et un des treize premiers États américains. Acteur incontestable de l'indépendance et de la création des États-Unis, il est considéré comme un éclairé, un père fondateur de la nation américaine.

George Washington, tout le monde connaît votre nom mais tout le monde ne sait peut-être pas qui vous êtes. En deux mots, vous êtes le père fondateur de l'Amérique, ça vous convient ?

C'est une lourde responsabilité... Ma famille fait en effet partie de ces hommes et femmes qui ont été les premiers à s'implanter sur le sol américain. Ceux qui ont fait ce Nouveau Monde, qui ont su traverser l'Atlantique à un moment

donné pour recommencer une nouvelle vie sur place. Et nous, les descendants, nous avons fait la puissance que vous connaissez. Alors bien sûr, au début, dans les années 1700, nous étions des sujets britanniques, des colons. Mais on a quand même tout reconstruit ici. C'est ce que j'ai toujours aimé dans mon peuple, il a su qu'il avait son destin entre ses mains et il a eu la force et la volonté d'entreprendre.

Vous avez eu deux carrières : la première militaire, puis-que vous avez été chef de guerre, la seconde politique, lorsque vous êtes devenu le premier Président. Sans compter la reprise de l'exploitation de votre père, une plantation de tabac, ou encore la création d'une distillerie de whisky à vos heures perdues. Tout ça pour que 121 villes, 9 universités, un État ou la capitale fédérale portent votre nom. Ou pour vous retrouver sur le billet d'un dollar, celui que s'échangent des millions d'Américains chaque jour. Quelle vie, et que d'hommages !

Tout ça pour ça, me direz-vous ! Vous oubliez le mont Rushmore, où mon visage est taillé dans la pierre, avec quatre autres de mes compatriotes.

Si j'avais fait tout ça pour ça... J'ai juste eu le sentiment que tous ces pèlerins voulaient être autre chose que des émigrés, qu'ils en avaient un peu ras le bol de la Vieille Europe et qu'ils étaient en quête d'un nouveau mode de fonctionnement.

Justement, vous avez combattu les Anglais, et même au début les Français, afin d'acquérir votre indépendance, allant à l'encontre de vos propres origines puisque vous êtes d'ascendance anglaise et française. Parlez-nous de l'indépendance de ces treize colonies.

Vous étiez un vrai belligérant dans l'âme ?

Absolument pas, on m'a mis à la tête de l'armée continentale qui a mené le front de l'indépendance un peu malgré moi, même si je partageais entièrement les revendications des colons. Je n'avais pas fait d'études militaires, j'avais tout arrêté à 15 ans pour aider ma mère, qui s'était retrouvée veuve, dans l'exploitation familiale. À l'origine, si je suis entré dans l'armée, c'était pour découvrir des contrées inexploitées. Et dans mon groupe, j'ai très vite été repéré car je connaissais bien la nature et j'avais de bonnes connaissances en mathématiques. On m'a nommé arpenteur géomètre. Puis la guerre est arrivée et c'est alors que j'ai combattu les Français aux côtés des Anglais pendant la guerre des Sept Ans, un des premiers conflits mondialisés. Nous étions encore anglais à l'époque. Puis ce joug britannique est devenu pesant. La monarchie, les colonies... C'était un peu vieillot pour nous. Nous avions avant tout envie de défendre nos libertés, que nous sentions menacées. La liberté du commerce d'abord. Londres nous imposait fortement sur les importations de biens de consommation, mais nous étions menacés de privations plus graves encore. Alors que le commerce a toujours été notre raison d'être, nous les colons américains, et malgré le risque pris de nous installer dans ce Nouveau Monde, nous nous sentions exploités. Cela nous a révoltés au plus haut point.

Nous nous sommes rassemblés et, en 1775, nous avons décidé de battre notre propre monnaie. Nous avons levé une armée, que j'ai commandée. Cette révolte a suscité beaucoup d'admiration de la part des étrangers. Et vous les Français, vous avez changé de camp et débarqué à bord de la frégate *l'Hermione* en 1780. Vous êtes venus combattre à nos côtés, sous la direction du marquis de Lafayette, un homme remarquable. Avec les Prussiens et les Polonais, vous nous avez donné un bon coup de main. Mais la guerre d'Indépendance a été longue, huit années en tout, jusqu'en 1783. Le peuple était en colère, les soldats fatigués. Plus d'une fois, nous avons vu se profiler la menace d'une dictature ou d'un régime fort.

Et c'est là que vous avez senti que vous étiez plus qu'un chef militaire, que vous aviez une vraie vision politique pour votre nouvelle nation. Vous faisiez déjà de la politique à la tête de l'armée ?

Les grands hommes font les grandes nations. Vous l'avez eu, votre grand homme, en France, venu du giron militaire aussi, le général de Gaulle. On m'a en effet attribué une vision politique pour la nation que nous avions contribué à créer. Il y a une sorte de dimension surnaturelle, d'instinct, dont je ne peux pas m'estimer responsable. Bâtir un nouvel État, c'est du boulot. Je me suis inspiré de certains auteurs également, de Thomas Paine et de son livre, *Sens commun*. Il prônait une Amérique des Lumières, libre et apporteuse de nouveautés face à une Angleterre vieille et puritaine. Un peu de philosophie ne pouvait pas nous faire de mal ! Une fois à la tête du pays, j'ai voulu être un rassembleur, j'ai été élu Président à l'unanimité, chose impensable aujourd'hui... Et j'ai intégré dans mon équipe des Secrétaire d'État de tous rangs, à la fois des défenseurs des milieux d'affaires et du conservatisme anglais, et d'autres plus progressistes et démocrates, qui sont finalement devenus les deux grands partis de notre vie politique actuelle : les républicains et les démocrates. J'imaginai une vraie



fédération d'États, capables chacun de s'autogérer, avec un Président ne s'occupant que des affaires qui ne peuvent se régler à l'échelon inférieur. Je pense juste que j'avais un véritable projet pour mon pays. Sans me vanter, c'est un peu ce que je reproche à votre façon de faire de la politique aujourd'hui... et ce, des deux côtés de l'Atlantique ! Mais je ne voudrais pas tirer la couverture médiatique de l'indépendance à moi. Le vrai rédacteur de la Déclaration d'indépendance du 4 juillet, c'est Thomas Jefferson.

En revanche, la Constitution de 1787, c'est vous ! Elle prône un régime où le Président est le chef suprême du pays. C'est un peu risqué quand on voit qui est capable de se présenter à l'élection... Vous n'y verriez pas aujourd'hui la nécessité d'une adaptation ?

C'est inexact. Si le régime est clairement présidentiel, les pouvoirs sont équilibrés et répartis, comme dans vos pays européens. C'est le système des *checks and balances*, selon la recommandation de votre philosophe des Lumières, Montesquieu.

Nombre de mesures permettent de limiter le pouvoir du Président : la procédure d'*impeachment*, par laquelle le Président peut être destitué, le Congrès aussi a beaucoup de pouvoir, lui seul peut déclarer la guerre et le Président ne peut en aucun cas prendre tous les pouvoirs. Le mandat est limité à deux fois quatre ans, on n'est pas en Russie ! À ce propos, j'aimerais savoir si Vladimir Poutine parviendra à battre le record de longévité Staline. Il est amusant ce Poutine. Président des États désunis de Russie. Énervant.

Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré que l'Europe avait besoin de « rechercher et inventer son George Washington », un bel hommage. Des États-Unis d'Europe, personnellement, vous y croyez ?

Vous poursuivez une utopie ou peut-être est-ce un caprice de vouloir nous ressembler à tout prix... Vous savez, nous sommes une vraie fédération. Les États ont beaucoup plus de prérogatives que vous ne le pensez. Chez nous, au niveau de l'État central ne sont gérées que la monnaie, la Défense et les Affaires étrangères. Les fiscalités, les juridictions sont

différentes entre États et chacun possède son gouverneur et son assemblée parlementaire. En revanche, nous sommes tous rassemblés par une même et très forte identité. Bien que nous ayons des racines européennes, nous, les Américains, nous sommes quand même très différents de vous. Peut-être gérez-vous trop d'*ego* différents. Il existe une identité européenne, mais elle demeure trop poreuse. Il y a encore du travail. Regardez nos pratiques : dans les écoles, tous les matins, les élèves sont tenus de faire le serment d'allégeance au drapeau. Impensable chez vous. Il y aurait pléthore de plaintes, et de débats, vous êtes bien trop intellectuels et pas assez instinctifs.

Alors, vous qui avez de l'instinct, vous finissez Président, le premier des États-Unis d'Amérique. Élu en 1789, quinze ans après le soulèvement des colons du Nouveau Monde, mais quelques mois avant la prise de la Bastille et le début de la Révolution en France. Pourquoi les États-Unis ont-ils toujours 15 ans d'avance sur les Français ?

Ah, si j'avais la réponse... Pourtant, vous en aviez des philosophes pour vous éclairer : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot... À croire que vous ne leur faisiez pas confiance. Nous, nous n'avons pas eu peur d'essayer, d'essayer des revers pendant la longue guerre d'Indépendance. Aux États-Unis, l'échec est bien moins stigmatisant que chez vous. Les gens n'ont pas peur de se lancer. Parfois ils se trompent mais parfois ils trouvent. Quand ils n'ont pas réussi ce qu'ils cherchaient à atteindre, on appelle ça une expérience, pas un échec. Question de mentalité sans doute. Mais ça désinhibe énormément, vous devriez essayer ! Alors oui, les États-Unis sont déjà sortis de la crise, alors que vous, en Europe, vous y êtes encore pour cinq bonnes années peut-être, sans vouloir être un oiseau de mauvais augure. Mais vous osez quand même nous donner des leçons sur nos choix politiques, sur des candidats que vous jugez incompetents avant même de les avoir vus au pouvoir.

Vous êtes sévère, mon cher George. Vous permettez que je vous appelle George ? Vous étiez d'ailleurs assez méfiant en matière de relations diplomatiques. À plusieurs reprises, vous avez mis en garde vos compatriotes contre le risque d'une alliance, avec qui que ce soit. Que pensez-vous de la Chine ? Va-t-elle mettre à mal, non seulement économiquement, mais aussi politiquement, le leadership américain ?

J'ai toujours privilégié les relations commerciales, je n'ai pas eu la chance de vivre la mondialisation récente que vous avez connue, mais c'est comme cela que je concevais les choses : chaque pays tirant un profit économique de ses échanges avec les autres. La Chine n'est pas un ennemi tant que nous saurons défendre nos intérêts commerciaux. J'ai toujours été plus réservé en revanche sur le plan géopolitique. Les relations internationales, ce sont toujours des affaires de personnalités. Je vais vous dire, je me serais plutôt mal entendu avec les Français aujourd'hui. Et oui, j'avais une très mauvaise dentition... J'étais un « sans dents », donc ça ne l'aurait pas fait ! Plus sérieusement, je trouve que le *leadership* politique que nous, les Américains, avons acquis par notre puissance nous laisse une responsabilité un peu trop dangereuse. On attend toujours beaucoup d'un *leader*. Moi, je ne veux pas de l'ingérence d'un autre État dans l'administration du mien, alors mon souhait est que nous n'allions pas non plus donner des leçons aux autres. Sur ce point, l'Histoire montre que l'on s'est un peu lâché...

Que pensez-vous de la politique de Donald TRUMP et particulièrement de la guerre contre l'IRAN ?

Je pense qu'il doit se contenter d'être un serviteur de la nation et pas un dirigeant dominant ou partisan, d'être moins offensif et médiatique.

En 1793, j'ai proclamé la neutralité des États-Unis dans la guerre entre la France et la Grande-Bretagne afin d'éviter d'entraîner la jeune nation dans un conflit international. J'ai ajouté dans mon discours d'Adieu de 1796 : les querelles entre factions menacent la stabilité de la République et mettent la démocratie en danger. J'attache beaucoup d'importance au respect des institutions, des règles démocratiques et à la loyauté envers **la Constitution. Le pouvoir de déclarer la guerre appartient au Congrès.** Dans une république, aucun homme ne doit avoir seul le pouvoir de conduire la nation à la guerre.

Il y a un autre homme qui a tout aussi marqué l'Histoire américaine, il s'agit de Martin Luther King. Vous voyez de quoi je veux parler : racisme, esclavage, ségrégation raciale, le fléau des États-Unis. Vous, vous étiez un partisan de l'esclavage : vous aviez vingt-huit esclaves et votre femme, cent neuf. Pardon, mais c'est une réalité dont vos biographes ne se vantent pas.

Certains épousent des femmes plus âgées, moi, j'en ai épousé une beaucoup plus riche que moi. Même à mon époque, j'en ai essayé des plaisanteries. Mais vous avez tort, je n'étais pas tellement en faveur de l'esclavage. Vous pourrez demander à votre compatriote Lafayette, cet homme des libertés. Il avait vingt ans de moins que moi, c'est un peu mon fils spirituel. Bien que je l'eusse trouvé parfois quelque peu moralisateur, nous étions en accord sur beaucoup de points et sur l'esclavage notamment. Moi, j'envisageais une phase transitoire d'apprentissage de la liberté et des droits de la démocratie, mais aussi des devoirs. La démocratie se mérite et s'apprend, pour ne pas tomber dans les méandres du populisme, et soutenir des *leaders* qui n'ont d'autre idée politique que de faire régner les peurs pour parvenir au pouvoir. Rappelez-vous de cette phrase que j'ai prononcée lors d'un discours : « Un pouvoir arbitraire est très facilement établi sur les ruines d'une liberté malmenée par le désordre. » Il est bon d'avoir de vrais démocrates, comme Martin Luther King l'était, pour rappeler de temps à autre les libertés fondamentales.

Vous étiez surnommé « L'homme qui ne ment jamais », une appellation que beaucoup d'hommes politiques doivent vous envier... C'est tiré d'une histoire que l'on raconte aux enfants. Elle serait due à votre honnêteté quand vous avez avoué, enfant, à votre père, que vous aviez abattu sans le faire exprès son cerisier fétiche. Alors, elle est vraie, cette histoire ?

Si c'est une belle histoire à raconter aux enfants, alors je ne voudrais en aucun cas tuer le mythe... Je vous remercie pour l'entretien...

POUR ALLER PLUS LOIN :

GEORGE WASHINGTON, A BIOGRAPHY, WASHINGTON IRVING, DA CAPO PRESS, 1856-1859.

GEORGE WASHINGTON, L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS ÊTRE ROI, JEAN-MARIE RALLET, PARIS, ELLIPSES, 2015.

Citations de George WASHINGTON :

- **Soyez polis envers tous, mais intime avec peu ; et choisissez-les avant de leur faire confiance.**
- **Un pouvoir arbitraire est très facilement établi sur les ruines d'une liberté malmenée par le désordre.**



LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ECR PARIS ÎLE-DE-FRANCE



L'Assemblée générale d'ECR PARIS ÎLE-DE-FRANCE s'est réunie le 26 mars 2026 à l'hôtel SOFITEL PARIS-OPERA à partir de 9h30.

Michèle RAHIER, la présidente, a d'abord salué la mémoire des confrères qui nous ont quittés puis elle a accueilli les adhérents présents en les remerciant. Elle a ensuite présenté le rapport moral de l'année 2025 qui est consultable sur le site de notre association.

Dans son rapport moral, Michèle RAHIER a d'abord rappelé les objectifs de l'association puis a récapitulé les nombreuses et diverses actions de l'association au bénéfice de tous les retraités experts-comptables et commissaires aux comptes de la région. Elle a ensuite communiqué des éléments statistiques sur l'évolution de l'association, le nombre d'adhérents reste constant malgré le désengagement des adhérents les plus âgés et les décès à déplorer.

Michèle RAHIER a terminé sa présentation sur un commentaire concernant l'équilibre budgétaire de l'année 2026 qui n'est pas acquis.

En effet, pour la première fois depuis la création de l'association, le président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France a fait savoir que l'Institution ne donnerait pas sa subvention pour 2026, contrairement à l'habitude. La présidente s'est émue de cette situation et espère qu'il ne s'agit que d'un malentendu qui n'aura pas de conséquences dans le futur, après échanges entre les présidents.

C'est ensuite Michelle RONDOT, la trésorière, qui a présenté le rapport financier pour l'exercice 2025 et le budget 2026.

Les comptes 2025 se soldent par un excédent de 5 331 euros (2024 : 870 euros) grâce à une diminution sensible des charges liées à certains événements (AG, galette, etc.) pour un montant de produits 2025 de 41 150 euros équivalent à celui de 2024 : 41 773 euros. Le budget 2026 a été préparé sur la base d'un déficit prévisionnel de 7 500 euros essentiellement dû à l'absence de la subvention du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France (2025 : 11 000 euros) dans les produits.

À la suite de la présentation des comptes, les censeurs donnent lecture de leur rapport qui se conclut par une certification sans réserve.

L'assemblée générale se poursuit avec le vote des résolutions. Elles sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés : rapport moral, rapport financier, quitus aux administrateurs, affectation des résultats, élection de 4 administrateurs.

Avant de conclure l'assemblée générale, Michèle RAHIER a accueilli le président de la CAVEC, Charles-René TANDE, qui a fait un large exposé sur la situation de la CAVEC et s'est félicité de sa bonne situation financière. Il s'est ensuite joint aux présents pour le déjeuner convivial qui a suivi.

Jean-Claude SPITZ
Vice-Président

VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026

QUI FAIT QUOI...?

TOUS LES MEMBRES DE VOTRE CONSEIL ŒUVRENT À LA VITALITÉ DE NOTRE ASSOCIATION MAIS IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS INUTILE DE RAPPELER LES DOMAINES DONT CHACUN EST PLUS SPÉCIALEMENT CHARGÉ. S'ADRESSER À LA BONNE PERSONNE PEUT FAIRE GAGNER DU TEMPS.

BRICE BENMOUSSA	COACHING MÉMOIRES	benmouss@cb-audit.com	06 07 27 13 85
PIERRE DAUBIGNEY	SITE GESTION DES ADHÉRENTS	pierredaubigney@gmail.com	06 32 49 17 12
PASCAL DEFOND	VICE-PRÉSIDENT SITE GESTION DES ADHÉRENTS ET GESTION DES ACTIVITÉS	pascal.defond@live.fr	06 85 20 89 89
PIERRE FALHUN	GROUPE COPRO	pierrefalhun-perso@orange.fr	06 80 25 82 71
JEAN-PIERRE GRAMET	ADMINISTRATEUR	jpgramet@aol.com	06 09 18 36 12
JEAN-CHARLES LACHESNAIS	COMMISSION CULTURELLE	lachesnais-jeancharles@orange.fr	06 22 30 67 33
CHRISTINE LANTY	TRÉSORIÈRE ADJOINTE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE COMMISSION JURIDIQUE SITE GESTION DES ACTIVITÉS	christine.lanty@lagconseils.fr	06 82 91 21 55
ROGER LAURENT	COMMISSION PUBLICATIONS	rogerlaurent.hc@wanadoo.fr	06 16 92 70 30
JACQUES LECONTE	COMMISSION VOYAGES	leconte.j@wanadoo.fr	06 60 16 67 85
OLIVIER MARION	COMMISSION VOYAGES	omarion2025@outlook.fr	06 12 43 83 88
ARLETTE PATIN	ADMINISTRATRICE	a.patin@wanadoo.fr	06 09 42 15 29
MICHÈLE RAHIER	PRÉSIDENTE SITE GESTION DES ACTIVITÉS	mrahier@rahier.fr	06 07 51 93 11
ALAIN ROLLAND	VICE-PRÉSIDENT SITE GESTION DES ADHÉRENTS COACHING MÉMOIRES	alrolland@hotmail.fr	06 08 74 65 56
MICHELLE RONDOT	VICE-PRÉSIDENTE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE TRÉSORIÈRE	michelle.rondot@yahoo.fr	06 09 85 57 92
JEAN CLAUDE SPITZ	VICE-PRÉSIDENT COMMISSION RELECTURE COMMISSION CULTURELLE	jcspitz@noos.fr	06 61 62 61 00



RAPPELS POUR VOUS CONNECTER À NOTRE SITE **ECR PARIS**

SI VOUS VOULEZ PAYER VOTRE COTISATION 2026 (NON RÉGLÉE À CE JOUR) 2027 2028... :

- ✓ Connectez-vous sur notre site, taper sur Google ou autre <HTTPS://ECRPARIS.FR>
- ✓ Cliquer sur « **Mon compte** » en haut à droite
- ✓ Cliquer sur **se connecter à votre compte dans le carré « Déjà inscrit » sur le site ?**
- ✓ Renseigner votre identifiant (l'adresse email que vous nous avez communiquée) et votre mot de passe, et cliquer sur le bouton noir « Se connecter ». Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquer sur « mot de passe oublié » et suivre la procédure.
- ✓ Sur le bandeau bleu cliquer sur « Adhésion-Cotisation-Dons » puis sur la liste déroulante qui s'affiche cliquer sur « Renouveler ma cotisation »,
- ✓ Choisir sur la page qui s'affiche sur votre mode de règlement « Carte Bancaire » ou « Chèque/Virement »
- ✓ Choisir la cotisation 1an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans
- ✓ Puis suivre la procédure...



SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE COTISATION 2026 ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE COMPTE :

- ✓ Connectez-vous sur notre site, taper sur Google ou autre <HTTPS://ECRPARIS.FR>
- ✓ Cliquer sur « **Mon compte** » en haut à droite
- ✓ Cliquer sur **se connecter à votre compte dans le carré « Déjà inscrit » sur le site ?**
- ✓ Renseigner votre identifiant (l'adresse email que vous nous avez communiquée) et votre mot de passe, et cliquer sur le bouton noir « Se connecter ». Si vous avez oublié votre mot de passe cliquer sur « mot de passe oublié » et suivre la procédure.
- ✓ Le fait d'arriver sur votre compte active automatiquement votre compte.

PRÉCAUTION POUR CONTINUER À RECEVOIR LES MAILS DE NOTRE SITE

VEILLER À OUVRIR RÉGULIÈREMENT NOS MAILS LORSQUE VOUS LES RECEVEZ.

En effet les sites modernes, au bout d'un nombre de mails non ouverts par un destinataire, considèrent le destinataire comme inactif et vous enlève de la liste d'envoi.

En cas de difficultés : **Pascal Defond**
pascal.defond@live.fr



RAPPELS POUR VOUS CONNECTER AU SITE DE LA FÉDÉRATION ECR

IDENTIFIANT : **ECR PARIS IDF**

MOT DE PASSE : Celui qui vous a été communiqué

**MOT DE PASSE SPÉCIFIQUE POUR SE
CONNECTER À L'INTRANET FRANCIS
LEFEBVRE : si vous avez payé 10 euros pour
2026 un mail spécifique vous a été envoyé
avec la procédure et le mot de passe pour
2026.**



COMMENT SAVOIR SI JE SUIS À JOUR DE MA COTISATION ?

- ✓ Aller sur le site : [ECRPARIS.FR](https://ecrparis.fr)
- ✓ Se connecter avec **votre mail et votre mot de passe**
- ✓ Cliquer sur le cadre rouge de votre nom puis sur **Mon compte**
- ✓ Apparaît une ligne bleue au milieu de l'écran : **Mes paiements sur le site, cliquer**
- ✓ **Tous vos règlements apparaissent par dates**